

Lexique de la solidarité internationale de l'AQOCI

Juin 2023

aqoci

Association québécoise
des organismes de
coopération internationale



Lexique de la solidarité internationale de l'AQOCI

Coordination

Martín Portocarrero Incio (AQOCI)
Denis Côté (AQOCI)

Rédaction des définitions

Clothilde Parent-Chartier (consultante)

Photo de couverture

CUSO International

Design graphique

Marlène-b.com



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

1001, rue Sherbrooke Est
Bureau 540
Montréal (Québec) H2L 1L3
514 871-1086

aqoci.qc.ca

Introduction

La coopération et la solidarité internationales ont beaucoup changé au fil du temps et les termes pour désigner nos rapports aussi. Nous référons à de multiples concepts qui définissent nos actions et nos relations de solidarité et de partenariat. Nombre d'eux doivent être actualisés et approfondis afin de favoriser une compréhension commune entre les actrices et les acteurs de notre secteur.

En 2021, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a décidé de développer un lexique de la solidarité internationale dans une perspective de décolonisation des savoirs. Un vaste chantier de cocréation qui a nécessité un dialogue engageant avec ses membres et plusieurs partenaires internationaux.

Cette démarche s'est étalée sur plus de deux ans. Elle a impliqué la participation active d'un comité de travail, la contribution importante d'une consultante et la participation essentielle d'une quarantaine d'actrices et d'acteurs de la solidarité internationale du Québec, d'Afrique et d'Amérique latine.

Ce lexique vise à outiller les organismes de coopération et de solidarité internationales (OCI) ainsi que les personnes qui œuvrent dans le domaine afin de partager une compréhension commune de plusieurs concepts clés de notre secteur. Son contenu peut être utilisé à des fins d'activités d'éducation à la citoyenneté mondiale, de plaidoyer, de communications, de recherche, etc.

C'est avec fierté que nous présentons cette première version de notre lexique qui s'enrichira au fil des ans par la contribution constante des OCI et de leurs partenaires.

Pourquoi est-ce important d'avoir un lexique renouvelé de la solidarité internationale ?

Pour l'AQOCI, il est important que le langage que nous utilisons reflète nos valeurs et nos convictions. Nous ne pouvons pas mettre fin aux inégalités si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes et aux systèmes qui exacerbent ces injustices. Certains mots sont porteurs de colonialisme ou de structures de domination que nous ne souhaitons pas reproduire en coopération et solidarité internationales. Pour l'AQOCI, ce lexique s'inscrit dans une perspective féministe, antiraciste et intersectionnelle.

Un lexique renouvelé de la solidarité internationale contribue à favoriser le développement de regards croisés sur les défis de l'humanité, à décoloniser notre compréhension du monde et à projeter une vision d'un autre monde possible.



Le processus d'élaboration du lexique de l'AQOCI

L'idée de produire un lexique de la solidarité internationale pour l'AQOCI est née d'une proposition adoptée par les organismes membres lors de l'assemblée générale spéciale de 2018. Ce qui a permis d'inscrire cette démarche dans la planification stratégique 2018-2023 de l'Association.

Ce vaste et important chantier a été coordonné par le conseil d'administration et 2 espaces de concertation de l'AQOCI, soit la Table de concertation jeunesse en solidarité internationale (TCJSI) et le groupe de travail sur les communications. Soulignons que ce sont ces espaces de concertation qui ont formulé la proposition initiale.

En 2020, un comité de travail composé de représentant·e·s de ces trois instances a été formé pour amorcer les travaux. Rapidement, une consultante a été embauchée afin de nous aider à élaborer une première version du lexique. Celle-ci a été présentée aux membres lors de l'assemblée générale spéciale de février 2021. Au cours des échanges suscités par cette présentation, il est devenu évident qu'il fallait élargir le processus de consultation et y intégrer une perspective de décolonisation et de partage des savoirs en établissant un dialogue avec les OCI et des partenaires internationaux. Cette proposition du conseil d'administration fut adoptée par les membres en mars 2021.

Le comité de travail a alors élaboré un plan d'action qui comportait l'organisation de diverses séances de coconstruction avec la participation de membres de l'Association et des partenaires d'Afrique et d'Amérique latine. Le comité a également préparé une liste préliminaire de termes à définir. Au total, cinq séances de coconstruction, en mode virtuel et avec de l'interprétation simultanée français-espagnol, ont été organisées entre décembre 2021 et avril 2023. Seize membres de l'AQOCI et 19 organismes partenaires d'Afrique et d'Amérique latine y ont contribué, soit un total de 46 personnes.

Un processus de coconstruction pour créer un véritable dialogue avec les actrices et les acteurs de la solidarité internationale

Dans sa plus simple expression, on pourrait résumer la coconstruction comme le fait de construire ensemble. La coconstruction est un processus qui rassemble une pluralité d'actrices et d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action, aux visées transformatrices (Communagir, 2017). En effet, ce travail de redéfinition a nécessité d'abord la reconnaissance des différents savoirs réunis dans nos séances de coconstruction. Nous avons constaté que la diversité des perspectives nous a permis de creuser le sens des mots, de les regarder sous différents angles et de les confronter à partir des multiples réalités et expériences.

Les personnes engagées dans ce processus ont fait preuve d'ouverture, de créativité et de compromis. Dans le cadre des discussions, nous avons constaté que le langage et le choix des mots constituent des éléments essentiels pour pouvoir adopter une approche décoloniale. Certaines notions, comme celles du «développement» ou celle du «développement durable», pour ne mentionner que deux exemples, ont généré de nombreuses questions et réflexions, comportant des compréhensions différentes selon les organismes, les expériences et les pays ou régions d'origine. Ce travail d'analyse collaboratif a été le cœur de notre démarche de coconstruction. Il nous a permis d'élaborer graduellement une compréhension commune autour des 24 définitions abordées.

Au final, le *processus* de coconstruction s'est avéré aussi important que le *résultat*.

Un lexique en constante évolution

Ce lexique vise à soutenir la réflexion des OCI membres de l'AQOCI et d'autres actrices et acteurs de la solidarité internationale. Ce n'est pas un document normatif ni contraignant. Nous souhaitons que les définitions présentées constituent un point de référence et qu'elles stimulent des discussions plus approfondies et nuancées sur les mots qui caractérisent la solidarité et la coopération internationales. Nous reconnaissons que c'est un projet en constante évolution. Ce lexique devra nécessairement être mis à jour afin de refléter les changements de perspectives qui animent notre secteur et nos sociétés.

Soulignons que certains espaces de concertation de l'Association comme le Comité québécois femmes et développement (CQFD) et la communauté de pratique « Genre en pratique » ont amorcé un processus de remise en question de la stratégie « genre et développement ». Leurs travaux apporteront de nouvelles définitions du genre, de l'empowerment-autonomisation, de l'intersectionnalité et de la division genrée du travail, entre autres. Nous devons demeurer réceptifs et réactifs aux nouvelles façons de voir et construire le monde. Ce lexique n'est qu'une étape dans un processus plus large de décolonisation de notre secteur.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions, veuillez communiquer avec nous à : aqoci@aqoci.qc.ca

Comment utiliser ce lexique ?

La plupart des définitions (53) ont été rédigées par la consultante.

- 24 ont été travaillées en séances de coconstruction avec la participation des organismes membres de l'AQOCI, des partenaires internationaux et du comité de travail.
- 29 ont été travaillées avec le comité lexique et des membres du secrétariat de l'AQOCI.

Les 32 autres définitions sont issues de trois documents officiels de l'Association :

- le cadre de référence en Éducation à la citoyenneté mondiale (adopté en 2019);
- la politique environnementale (adoptée en 2020) et;
- la politique Droits des femmes et égalité des genres (adoptée en 2020).

Enfin, certains termes qui se trouvent dans le lexique ne correspondent pas aux valeurs de l'AQOCI. Toutefois, nous avons décidé de les garder afin d'expliquer pourquoi nous tentons de les éviter.

Légendes



Définitions issues de la démarche de **coconstruction**.



Définitions issues de la **politique environnementale de l'AQOCI**.



Définitions issues de la politique **Droits des femmes et égalité des genres de l'AQOCI**.



Définitions issues du **Cadre de référence en Éducation à la citoyenneté mondiale de l'AQOCI**.



Définitions travaillées avec le **comité lexique et le secrétariat de l'AQOCI**.



Des concepts dont on **déconseille l'utilisation**.

Dans la pratique



Cette section propose des pistes de réflexion sur la manière dont certains termes peuvent se traduire de façon concrète dans la pratique des organismes de coopération internationale (OCI) et des personnes qui œuvrent dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales.

Vous trouverez dans plusieurs définitions des hyperliens qui vous permettront d'approfondir le terme ou l'enjeu en question.

Liste des concepts

10	Agroécologie	25	Discrimination sexiste
10	Aide humanitaire	25	Division sexuelle du travail
10	Aide publique au développement	25	Données ventilées par sexe
11	Analyse genre+	25	Droits des femmes
11	Autonomisation des femmes	26	Durabilité
12	Bailleur de fonds	26	Écocentrisme
12	Bénéficiaires	26	Écologie
13	Bénévole	27	Écoresponsable
13	Bien commun	27	Écosystème
14	Citoyenneté mondiale	27	Écoféminisme
15	Clientèle cible	28	Éducation à la citoyenneté mondiale
15	Colonialisme	29	Égalité des genres
16	Commanditaire	29	Environnement
16	Complexe du sauveur « blanc »	30	Extractivisme
18	Consultation	31	Féminisme
18	Coopérant-e	32	Gaz à effet de serre
19	Coopération internationale	32	Genre
19	• Coopération Sud-Sud	32	Homologues
20	Décolonisation	33	Inclusion
21	Développement	34	Inégalités
22	Développement durable	34	Injustices
23	Développement local	35	Institutionnalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes
24	Devoir de diligence	35	Intérêts stratégiques des femmes

Liste des concepts

35	Justice climatique	52	Programme
36	Justice climatique féministe	52	Projet
36	Justice écologique	53	Racisme systémique
37	Localisation	53	Redevabilité
38	Marginalité	55	Renforcement des capacités
38	Mouvement de femmes	56	Société civile
38	Néocolonialisme	56	Société patriarcale
40	Oppression	57	Solidarité internationale
41	Organisation	58	Souveraineté alimentaire
41	Organisme	58	Stage
42	Parrainage/Marrainage	59	Tiers monde
42	Partenariat	59	Violences faites aux femmes
43	• Partenaire local	60	Volontaire
43	• Partenaire québécois	60	Volontourisme
44	Pays et territoires du Sud global, Sud globalisé, Sud mondialisé, les Suds	61	Voyage humanitaire
46	Pays en développement et pays sous-développés	61	Voyage terrain/séjour terrain/mission terrain/mission
47	Pays en situation de vulnérabilité	61	Vulnérabilité
48	Pôles d'action de l'éducation à la citoyenneté mondiale	62	Remerciements
48	Population concernée	63	Sources bibliographiques
49	Populations vulnérables ou vulnérabilisées		
50	Privilège		



Agroécologie

Une science, une pratique et un mouvement social qui préconisent des pratiques agricoles écologiquement durables et socialement justes présente un intérêt pour les communautés rurales pauvres en ressources, non seulement parce qu'elle constitue une solution accessible et abordable pour ces populations, mais aussi parce qu'elle remet en question la dynamique de pouvoir, caractérisée par l'exploitation et l'oppression, qui domine actuellement le système agroalimentaire.

(Via Campesina, 2019; AQOCI, 2020a)



Aide humanitaire

L'aide humanitaire est une aide d'urgence déployée avant, pendant ou après des situations de crise (par exemple : conflits armés, crises politiques, catastrophes naturelles, etc.). Les principaux objectifs de l'aide humanitaire sont de sauver des vies, d'atténuer les souffrances humaines et de maintenir l'accès des populations touchées par les crises aux biens et services essentiels. Il s'agit d'une aide qui est souvent accordée à une zone localisée. L'aide humanitaire fait référence à plusieurs temporalités ; celle de « sauver des vies » (humanitaire à « court terme ») et celle qui a pour objet de « prévenir » et de « reconstruire » (un humanitaire à « moyen terme ») (Audet *et al.*, 2019, p.349). L'aide humanitaire est donc souvent pensée en opposition à la coopération et la solidarité internationales sur les points de la temporalité, des objectifs principaux et de la localisation. Cependant, il arrive que dans le langage courant, l'aide humanitaire soit utilisée à tort comme un synonyme de développement international, coopération internationale ou solidarité internationale.

(Audet *et al.*, 2019; Coalition humanitaire, 2021)



Aide publique au développement

Selon la définition du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), on entend par aide publique au développement (APD) les transferts de ressources publiques en provenance d'États considérés comme « donateurs » vers des États et des territoires considérés comme récipiendaires. Ces transferts peuvent prendre la forme de dons financiers/matériels, d'assistance technique ou de prêts (dont les conditions peuvent varier). L'APD peut être bilatérale, c'est-à-dire d'État à État, ou bien multilatérale lorsqu'elle transite par une organisation internationale telle que l'Organisation des Nations unies (ONU) ou la Banque mondiale. L'APD doit être fournie « dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. » (OCDE, 2021).

(Charnoz et Severino, 2015; OCDE, 2021)



Analyse genre+

L'analyse genre intersectionnelle (ou l'analyse genre+), également connue comme l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes ou personnes non binaires. L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent.

(Condition féminine Canada, 2019; AQOCI, 2020b)



Autonomisation des femmes

Processus par lequel les femmes prennent conscience, individuellement et collectivement, de l'impact que les structures de pouvoir ont sur leur vie et acquièrent la confiance en elles nécessaire pour remettre en question les inégalités de genre qui en résultent.

(Oxfam International, 2008; AQOCI, 2020b)





Bailleur de fonds

L'expression « bailleurs de fonds » désigne des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui fournissent un soutien financier ou technique en vue de la mise en œuvre des initiatives de coopération, de solidarité ou de développement international-e-s (p. ex : la Banque mondiale ou Affaires mondiales Canada). Ces initiatives peuvent être des projets ou programmes, des activités liées à la recherche, des conférences ou encore des groupes de travail. Contrairement aux rôles de ceux et de celles que l'on peut désigner comme étant des partenaires en raison de leur participation aux diverses étapes de la réalisation des projets/programmes, le rôle des bailleurs de fonds se limite essentiellement à l'allocation de ressources financières et techniques. Par exemple, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est un bailleur de fonds qui finance des activités liées à la recherche.

Dans la pratique

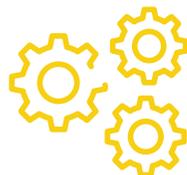
L'expression « bailleurs de fonds » est de moins en moins utilisée dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationales puisqu'elle renvoie à une vision du développement considérée comme obsolète et paternaliste. Dans une perspective de décolonisation du langage de la coopération et de la solidarité internationales, l'expression qui est de plus en plus utilisée et qui semble faire consensus est celle de « partenaires financiers ». Cela dit, l'expression « bailleurs de fonds » demeure populaire dans le langage des acteurs institutionnels tels que les États ou les organisations multilatérales.



Bénéficiaires

Le terme bénéficiaires fait allusion aux particuliers, aux groupes ou aux organisations qui sont censés bénéficier d'un projet ou d'un programme, directement ou non. Bien qu'il soit couramment utilisé dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, ce terme est à éviter puisqu'il suppose que les bénéficiaires vont nécessairement tirer un avantage/bénéfice du projet/programme. On peut ajouter l'adjectif « escomptés » afin de clairement établir que cet avantage n'est pas garanti, mais espéré. De plus, ce terme sous-entend que les personnes ou les organisations qui reçoivent le ou les bénéfices sont des récipiendaires passifs de l'aide. L'expression « population concernée » est une option appropriée. Dans le domaine de l'humanitaire, l'expression « personnes affectées par les crises » est souvent utilisée.

(Ho, 2015)





Bénévole

Un ou une bénévole est une personne qui, dans ses temps libres, accomplit un travail ou rend un service au bénéfice d'une autre personne, d'un organisme ou d'une organisation, de manière volontaire, sans engagement nécessaire sur le long-terme et sans être rémunérée.

(OQLF – Bénévole, 2020)



Bien commun

Considérer le bien commun du point de vue des objets qu'il recouvre conduit à considérer un ensemble de « biens sociaux » associés à la nature biologique, sociale et politique des individus en société. Or la définition du bien commun ne réside pas seulement dans les objets auxquels on peut l'associer, mais surtout dans la capacité collective à faire de la société un projet éthique de vivre ensemble.

(Beauchemin, 2004; AQOCI, 2020a)



Citoyenneté mondiale

Dans le cadre de référence en Education à la citoyenneté mondiale de l'AQOCI, l'Association a fait le choix de ne pas référer à la notion de personnes citoyennes mais plutôt de faire référence à la notion de citoyenneté (individuelle et collective). Ce choix repose sur le fait que la notion de « personnes citoyennes » renvoie notamment aux notions légales, qui suppose que la citoyenneté est octroyée par des États, et exclue, entre autres, les personnes réfugiées et sans statut migratoire régulier. La citoyenneté mondiale suggère une responsabilité individuelle et collective quant à l'avenir de nos sociétés et de la planète. La citoyenneté mondiale n'implique pas un statut juridique, mais elle renvoie davantage à un sentiment d'appartenance et un engagement envers une communauté humaine plus large, tout en reconnaissant l'importance de la diversité et des inégalités existantes. Elle encourage ainsi un « regard global » qui relie l'échelle locale à l'échelle mondiale et l'échelle nationale à l'échelle internationale.

La participation citoyenne mondiale amène les personnes impliquées à développer leurs connaissances, leurs compétences et leurs aptitudes pour s'engager activement. Les connaissances fondamentales en matière de citoyenneté mondiale suscitent la prise de conscience :

- que nous partageons avec les autres la même humanité, chaque personne ayant la même valeur, malgré des conditions de vie inégales;
- que la diversité est essentielle à la vie;
- de nos droits et responsabilités à l'égard des autres et de la planète;
- que les rapports de force et les clivages politiques structurent le développement de la démocratie et le respect des droits humains, notamment les droits des femmes;
- que la responsabilité contribue à donner le pouvoir de changer les choses pour le mieux;
- de l'importance de la pluralité des points de vue et de la capacité d'exercer une réflexion critique sur une palette diversifiée d'opinions et d'informations.

En tant qu'organismes de coopération et de solidarité internationales, nous sommes bien placés pour promouvoir le concept de citoyenneté mondiale. Nos expériences et partenariats nous permettent non seulement de voir les grands défis auxquels fait face l'humanité à partir d'un regard global, mais aussi de développer des perspectives, des pratiques et des expériences en coconstruction avec nos partenaires d'ici et d'ailleurs dans le monde.

(AQOCI, 2019a; RCC, 2010)



Clientèle cible

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, l'expression clientèle cible renvoie principalement à un ensemble de personnes à qui est spécifiquement destiné un projet ou un programme. Ces personnes sont des usagers potentiels des services et des ressources offerts. Plusieurs critiquent l'usage du terme « clientèle » puisqu'il renvoie à une relation commerciale plutôt qu'une relation de collaboration. L'expression « population concernée » est préférable.

(Ho, 2015)



Colonialisme

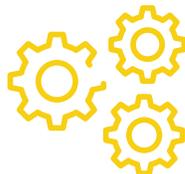
La colonisation désigne la mise en tutelle, l'invasion et l'occupation physique du territoire d'un peuple par un autre peuple afin d'en extraire les ressources, d'établir des colonies et de transformer les pratiques culturelles et les modes de vie des peuples colonisés. Le colonialisme, quant à lui, correspond à l'idéologie par laquelle la pratique de la colonisation est légitimée par les forces coloniales. Le colonialisme comme système de pensée a permis aux colonisateurs de justifier l'exploitation et la domination des peuples colonisés sur la base d'une prétendue supériorité morale, culturelle, raciale et économique. Contrairement à la pratique de la colonisation qui est presque révolue, le colonialisme est toujours d'actualité, notamment lors de l'imposition d'un agenda externe contraignant visant à détruire des valeurs culturelles ou des structures sociales, à reproduire des hiérarchies « raciales » par les pratiques et les discours, ou à délégitimer des savoirs d'une collectivité.

Il existe diverses formes de colonialisme, mais toutes comportent une certaine forme de domination, de contrôle ou d'influence sur une population par la violence ou la manipulation. On peut d'ailleurs parler de « colonialisme interne » lorsqu'à l'intérieur d'un même État, un groupe est subordonné et exploité par un autre groupe dominant issu d'une culture différente, produisant ainsi d'importantes inégalités socio-économiques et structurelles entre ces groupes (par exemple, les lois qui ont instauré les réserves autochtones au Canada ou encore, l'apartheid en Afrique du Sud).

Dans la pratique

Les organismes de coopération internationale (OCI) doivent s'engager à déconstruire les clichés et les mythes hérités de l'idéologie du colonialisme qui contribuent à cette image des « bons samaritains » du Nord global qui viennent « civiliser » les populations « sous-développées » du Sud global. Cette lutte contre le colonialisme doit également se faire en appuyant les initiatives des peuples autochtones qui combattent l'oppression et la marginalisation qu'ils continuent de vivre au Québec et au Canada.

(Pidoux, 2019; Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC), 2012; Osterhammel, 2010)





Commanditaire

Un commanditaire est une personne physique ou morale qui apporte un soutien financier à une organisation en vue d'en retirer des avantages directs tel que de la visibilité. La plupart du temps, il s'agit d'une organisation (gouvernementale ou non) ou d'une entreprise. S'il s'agit d'une personne physique, on peut aussi parler de philanthrope.

(OQLF – Commanditaire, 2013a)



Complexe du sauveur « blanc »¹

Le complexe du sauveur « blanc » issu de sociétés colonialistes est une posture ou un narratif adoptés par des personnes bénéficiant de privilèges occidentaux qui se considèrent, consciemment ou inconsciemment, supérieures en capacités et en intelligence. Elles estiment qu'elles ont le devoir moral de sauver les personnes non blanches de leur prétendue infériorité et impuissance. Cette expression désigne le phénomène habituellement caractérisé par des personnes vivant dans des pays du Nord global, blanches ou non blanches, qui sont souvent bien intentionnées et qui prétendent venir sauver les personnes non blanches de la pauvreté et du « sous-développement », indépendamment des besoins et de la volonté de ces dernières.

Celles et ceux qui adoptent un narratif du complexe du sauveur accordent très peu d'attention au contexte historique et culturel des pays visités puisque l'objectif premier est de reproduire un modèle de développement identique à celui qui fut adopté par les sociétés du Nord global. Cette forme d'aide misérabiliste contribue à renforcer les stéréotypes paternalistes voulant que les personnes du Sud global ne puissent s'émanciper par elles-mêmes et qu'elles aient nécessairement besoin de cette aide extérieure pour se « développer ». Cette soi-disant « aide » qui est octroyée par les sauveurs « blancs » est problématique puisqu'elle contribue à reproduire des formes de domination patriarcale, coloniale et raciste qui infériorisent les populations du Sud global.

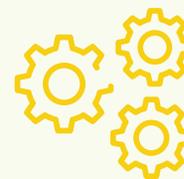
¹ L'expression « complexe du sauveur blanc » a été introduite par l'auteur nigériano-américain Teju Cole dans son essai intitulé « The White-Savior Industrial Complex » publié en 2012. Le terme « blanc » est mis entre guillemets puisque ce concept peut aussi s'appliquer à des personnes non-blanches qui vivent au Nord global.

Bien que les conséquences du complexe de sauveur « blanc » soient plus visibles dans les domaines de l'humanitaire, de la coopération et de la solidarité internationales, la portée de ce concept est bien plus vaste, car il peut avoir des répercussions au niveau des politiques nationales et internationales. L'exemple de l'invasion de l'Afghanistan par les États-Unis à la suite des attentats du 11 septembre illustre bien ce phénomène puisque cette intervention a, entre autres, été justifiée en vertu du principe de la responsabilité de « libérer » les femmes afghanes. Ainsi, les États-Unis et bien d'autres acteurs de la communauté internationale se sont positionnés en tant que sauveurs de ces femmes et du peuple afghan puisqu'ils ont prétendu détenir la solution à leurs problèmes. On sait aujourd'hui que ces interventions étrangères en Afghanistan ont eu des conséquences désastreuses pour le peuple afghan.

Dans la pratique

Rompre avec la posture de sauveur « blanc » se traduit nécessairement par le respect des initiatives et des savoirs qui proviennent des communautés du Sud global avec lesquelles les organismes de coopération internationale (OCI) collaborent. Il faut aussi que les OCI cessent de véhiculer cette idée que les populations du Sud global sont dépendantes de l'aide des « sauveurs » du Nord global puisqu'elles n'ont pas la main-d'œuvre ou les compétences nécessaires pour faire face aux enjeux qui les concernent. En fait, si certains États du Sud global ont besoin d'une aide extérieure, cela s'explique souvent en raison d'un manque de ressources ou bien d'un manque de pouvoir exercé sur celles-ci étant donné plusieurs facteurs tels que la corruption ou les contraintes imposées par les bailleurs de fonds et les partenaires étrangers. En ce qui concerne plus particulièrement les coopérant-e-s volontaires qui collaborent avec les partenaires du Sud global, il est essentiel qu'ils et elles suivent des formations appropriées. Ceci est primordial pour éviter qu'ils et elles adoptent des narratifs de « sauveur » et continuent de véhiculer des stéréotypes qui contribuent à l'altérisation des populations du Sud global. Ces formations font partie du devoir de diligence des OCI envers leurs partenaires du Sud global.

(Cole, 2012; Coopération Canada, 2021; Saad, 2020)





Consultation

La consultation doit et devrait être une forme d'échange et de partage des savoirs qui permet à des organisations ou organismes et à des personnes de faire sens commun ensemble. En ce sens, la consultation devient un outil essentiel dans toute relation de partenariat qui se veut inclusive. Par consultation, on peut également entendre un dispositif de communication à double sens permettant à des membres de la collectivité de poser des questions, d'exprimer des préoccupations, des attentes et des opinions ou de formuler des commentaires sur une problématique (par exemple : un projet, un programme, une politique, un besoin, etc.). Le fait d'être consulté-e lorsqu'on est directement concerné-e par l'objet de la consultation est un droit inhérent et fondamental qui s'inscrit dans le principe démocratique du respect de l'autodétermination des peuples et des personnes.

Dans la pratique

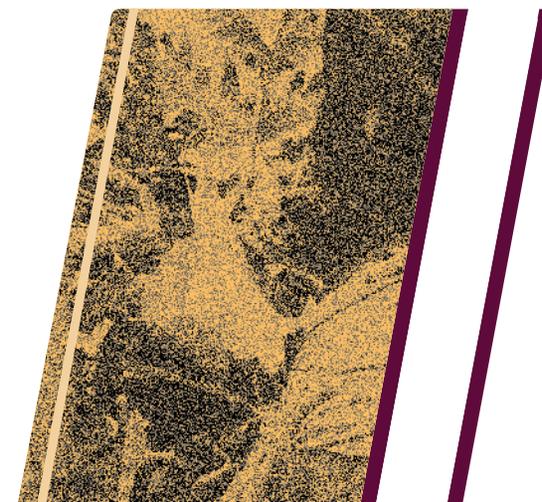
Dans bien des cas, que ce soit dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationales ou dans d'autres secteurs, il arrive que la consultation soit instrumentalisée par les personnes et les organisations à l'origine de cette démarche. À cet effet, le processus de consultation peut être compromis lorsqu'il existe des déséquilibres de pouvoir importants entre les parties impliquées et que celui-ci n'est pas réellement inclusif. Ainsi, consulter ne veut pas toujours dire que les actions et les décisions vont être modifiées en fonction de l'information recueillie grâce à la consultation. En ce sens, la consultation diffère de la démarche de partenariat, où l'inclusion des avis des partenaires dans les prises de décision est obligatoire et s'avère déterminante pour garantir la collaboration et la participation des parties concernées, qui sont toutes considérées comme étant égales, même si leurs rôles et leurs responsabilités dans la relation de partenariat peuvent différer.



Coopérant-e

Un-e coopérant-e est une personne réalisant un mandat à l'étranger au sein d'une organisation œuvrant dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales afin d'accomplir certaines tâches reliées à un projet ou à un programme. Ils et elles reçoivent généralement des allocations pour couvrir leurs dépenses à l'étranger et leur séjour est souvent de plus longue durée que dans le cas de ceux des volontaires. L'expression « coopérant-e-s-volontaires » est couramment utilisée pour désigner les personnes qui réalisent un mandat de coopération internationale ou de solidarité internationale et offrent leurs services à des organismes de coopération internationale (OCI) et leurs partenaires sans être rémunérées et ce, pour une période déterminée.

(OQLF – Coopérant, 2008)





Coopération internationale

Bien qu'il existe une multitude d'exemples de coopération internationale entre pays et organisations du Sud global, l'expression « coopération internationale » est surtout utilisée par les organisations et les États donateurs du Nord global qui octroient de l'aide internationale au développement à un ou des partenaires du Sud global. Dans son sens le plus conventionnel, la coopération internationale désigne les initiatives de collaboration entre deux ou plusieurs entités (étatiques et organisationnelles) de pays différents. Cela se fait dans le but d'atteindre un objectif commun en fonction de leurs intérêts sur les plans économiques, commerciaux, sociaux, environnementaux, politiques, techniques et culturels. Les champs de la coopération internationale sont divers et peuvent inclure l'aide humanitaire, l'aide publique au développement, les projets et les programmes de développement menés par des organisations internationales et des organismes de coopération internationale (OCI) ainsi que l'assistance technique fournie aux États, au secteur privé et aux communautés. Selon la conceptualisation dominante de la coopération internationale, les pays/ organisations/organismes du Sud global sont souvent considérés comme étant les seuls récipiendaires des initiatives de coopération. Cela reflète une vision dépassée du « développement international » qui suscite beaucoup de critiques au sein de la société civile au Québec et ailleurs.

Dans la pratique

Plusieurs OCI décrivent de plus en plus leurs activités comme étant à la fois de la coopération internationale et de la solidarité internationale afin de se distancier des approches conventionnelles qui associent la coopération internationale à des initiatives de développement « traditionnel » Nord-Sud. Bien que la solidarité internationale soit une forme de coopération internationale, il s'agit d'une forme d'entraide qui repose davantage sur l'établissement de rapports égaux entre les partenaires et sur les principes d'équité, d'autodétermination, de réciprocité et de justice sociale.



Coopération Sud-Sud

L'expression « coopération Sud-Sud » fait référence à une forme de coopération internationale entre des États, des organisations et des communautés du Sud global.

Elle est souvent considérée en opposition à la coopération « traditionnelle » Nord-Sud.

Dans la pratique

Le fait d'avoir une expression distincte pour aborder la coopération entre pays du Sud global plutôt que de s'y référer comme étant de la coopération internationale au même titre que la coopération Nord-Sud est problématique. Il est donc toujours préférable de parler de coopération internationale lorsqu'au moins deux États sont impliqués. Dans les cas où cela s'applique, on peut aussi parler de coopération régionale.





Décolonisation

La décolonisation peut être définie comme étant une forme de résistance active contre les puissances coloniales et un déplacement du pouvoir vers l'indépendance politique, économique, culturelle et psychique des peuples colonisés. La décolonisation doit être pensée comme une démarche vers un objectif qui n'a toutefois pas encore été atteint. En effet, la décolonisation va au-delà de la période historique à laquelle a eu lieu le mouvement d'émancipation des territoires coloniaux vis-à-vis des métropoles qui a conduit à l'indépendance formelle de pays anciennement colonisés en Afrique, en Asie, dans les Antilles et en Amérique latine. Plusieurs de ces nations continuent de subir des conséquences qui découlent directement des relations de dépendance et d'exploitation instaurées lors de la colonisation.

La décolonisation concerne également les peuples autochtones réduits à des minorités ethnoculturelles en Amérique du Nord et qui subissent encore les effets dévastateurs du colonialisme et dont les terres sont toujours colonisées. La décolonisation est donc un processus de réappropriation et d'autodétermination mené par des peuples marginalisés et opprimés et qui ne peut se faire sans l'appui d'ex-colonisateurs. L'objectif premier est le démantèlement des systèmes, des institutions, des attitudes, des croyances, des mentalités, des normes et des processus qui proviennent indirectement ou directement de la domination coloniale et qui sont à la base des systèmes actuels de domination, tels que le racisme systémique et le patriarcat.

La décolonisation est aussi un ensemble d'idées et d'expériences qui défient le colonialisme et le néocolonialisme. Les théories et les manifestations de la décolonisation valorisent la diversité des savoirs, notamment les savoirs traditionnels et ancestraux. Compte tenu de la diversité des groupes et des peuples colonisés à travers le monde, les cadres de décolonisation et les stratégies de résistance varient considérablement d'un endroit à l'autre en fonction de la relation historique spécifique entre les détenteurs et détentrices de pouvoir et les populations colonisées.

Dans la pratique

Au-delà des enjeux de représentativité, d'inclusion et de lutte contre le racisme, qui sont cruciaux pour appuyer les processus de décolonisation, les OCI doivent activement évaluer leurs façons de travailler dans différents contextes, au Nord global comme au Sud global. Cette réflexion doit s'accompagner d'efforts significatifs pour mettre fin aux injustices perpétuées par le colonialisme et le néocolonialisme. Cela veut aussi dire qu'il est essentiel d'adopter de nouvelles stratégies de communication pour mettre de l'avant les expériences et les savoirs des partenaires dans les pays du Sud global, que ce soit dans le cadre de campagnes de sensibilisation, de formations ou de collectes de dons. À cette fin, il faut revoir les mots ainsi que les images qui sont utilisés par les OCI afin de s'assurer que les messages véhiculés ne portent pas atteinte à la dignité des personnes, qu'ils mettent l'accent sur l'agentivité de celles-ci et amplifient leur voix.

(Endres; 2012; Ritskes, 2012; Tuck et Yang, 2012)



Développement

Le terme développement soulève de multiples débats qui sont le reflet de la nature subjective et polysémique de cette notion dont la définition varie en fonction de différents courants de pensée. Il n'existe donc pas de consensus officiel autour de la signification du terme développement, ni des moyens pour l'atteindre ou des critères pour l'évaluer. Cependant, dans sa conceptualisation la plus répandue, le développement correspond à un processus à long terme, transitif et mesurable dont le but ultime est d'améliorer les conditions de vie. Le caractère anthropocentrique de cette conception dominante du développement suggère que ce soit l'amélioration des conditions de vie humaine qui soit priorisée par rapport aux autres formes de vie (végétales, animales, etc.). Par ailleurs, ce sont principalement les pays du Sud global qui sont considérés comme ayant besoin de se développer pour rattraper le niveau de développement atteint par les pays du Nord global. Parmi les principaux moteurs de cette vision du développement, on retrouve notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Cette approche du développement est de plus en plus contestée en raison de ses origines ancrées dans un paradigme occidental basé sur la reproduction universelle des systèmes capitaliste et patriarcal qui

priorise la modernisation des sociétés sans tenir compte de la diversité des réalités sociales, locales et territoriales. Dans un tel contexte, des interventions sont menées au nom du développement afin de provoquer un changement d'un état considéré comme insatisfaisant (sous-développé) vers un état satisfaisant (développé). Ces interventions négligent de prendre en considération les relations de dépendance et d'exploitation entre États qui caractérisent le système mondial et qui sont à l'origine du sous-développement de nombreuses nations. De plus, ces interventions de développement se font aux dépens du maintien de l'équilibre et de l'harmonie entre les écosystèmes. Dans les faits, il est rare qu'elles aient réellement amélioré les conditions de vie des populations auxquelles étaient destinés les projets/programmes de développement. Dans certains cas, le contraire s'est même produit. C'est donc en raison de tous les aspects problématiques de cette conceptualisation dominante du développement que les OCI délaissent de plus en plus l'usage du terme « développement » et utilisent plutôt les termes « solidarité internationale » ou « coopération internationale » pour se référer à leurs pratiques.

(Cliche, 2014; Demers, 2006; Estrada-Villalta et Adams, 2018)





Développement durable

Face aux dérives du modèle de développement capitaliste et néolibéral promu pendant les années 60-70 par les grandes puissances du Nord global et dont les conséquences ont été subies principalement par les États du Sud global, l'approche du développement durable s'est imposée à la fin des années 80. Elle devint le nouveau paradigme du développement au cœur de la vision des Nations unies et continue de prévaloir encore aujourd'hui (voir par exemple les Objectifs de développement durable (ODD)). Considérée comme une expression fourre-tout, la pertinence et la désirabilité de cette façon de faire et de penser le développement est de plus en plus remise en question.

Selon sa définition la plus courante, pour être considéré comme étant « durable », le développement doit répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. Essentiellement, ce modèle continue de promouvoir la croissance économique, mais reconnaît qu'elle doit être réalisée dans le respect de l'environnement et des besoins humains. La plupart du temps, la priorité est accordée aux objectifs de croissance économique à court terme et les objectifs sociaux et environnementaux passent alors en second plan. Ainsi, les richesses ne sont toujours pas partagées plus équitablement et l'exploitation prédatrice de la nature continue de se faire sans tenir compte des conséquences pour l'environnement et les collectivités. Dès lors, le développement durable a fait l'objet de nombreuses critiques, car on l'associe à un simple renouvellement du même modèle de développement capitaliste non seulement archaïque, mais voué à l'échec (voir

définition du développement). Celui-ci est loin d'être durable puisqu'il poursuit des objectifs contradictoires et promeut une croissance infinie basée sur l'exploitation de ressources qui, elles, sont finies et pour la plupart non renouvelables.

(Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987; Latouche, 2003; SUCO, 2023; Gudynas, 2011; Vanhulst et Beling, 2013; OQLF – Développement durable, 2013b)

Il existe des visions alternatives du développement durable qui se rapprochent de ses principes de base. Par exemple, certain-e-s promeuvent un développement à la fois soutenable et viable pour toutes et tous. Parler de soutenabilité plutôt que de durabilité met l'accent sur une forme de développement qui doit pouvoir être supporté par l'environnement et, à perpétuité. L'ajout du vocable « viable » rend compte des impératifs de qualité de vie et d'équité qui doivent être au centre de toutes initiatives de développement. Comme autre alternative au développement durable, il existe le modèle du « *buen vivir* » (ou *sumak kawsay* en quecha) qui a émergé en Amérique latine (en particulier de la Bolivie et de l'Équateur) et qui gagne de plus en plus en popularité. Le « *buen vivir* » est un projet politique qui rompt avec la logique capitaliste extractiviste axée sur le progrès et la modernité. Il met plutôt l'accent sur la relation de dépendance mutuelle entre l'humanité et l'environnement. Le modèle du « *buen vivir* » repose sur une logique de coopération capable de combiner les intérêts nationaux, de la communauté globale et de la nature. Pour réaliser le « *buen vivir* », les politiques et les initiatives de coopération et de solidarité internationales doivent valoriser les savoirs ancestraux autochtones et s'appuyer sur des conceptions précapitalistes de la nature fondées sur la soutenabilité et la réciprocité.



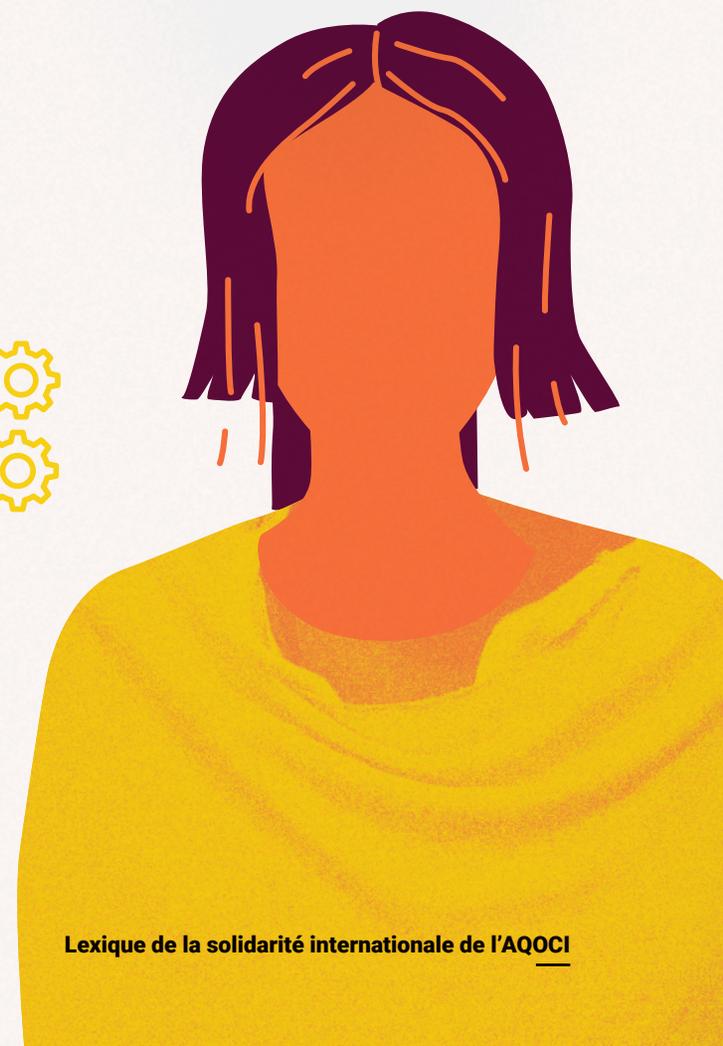
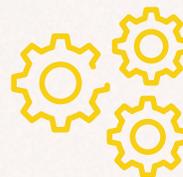
Développement local

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, le développement local renvoie à un processus de développement qui vise à améliorer les conditions de vie des personnes, par la recherche locale de solutions aux problématiques sociales, économiques, environnementales et politiques des collectivités et des territoires. Cette approche du développement met l'accent sur la pleine participation des acteurs locaux (pouvoirs publics, secteur associatif et communautés locales) dans la poursuite d'objectifs axés sur le bien-être des populations locales. Ces dernières doivent être impliquées dès la phase de conceptualisation des projets et des programmes de développement local. En principe, le pouvoir est donné aux collectivités locales afin de renforcer leur autonomie et réduire leur dépendance vis-à-vis les partenaires étrangers.

Dans la pratique

Pour éviter que les initiatives de développement local échouent, il est essentiel d'assurer une réelle redistribution des pouvoirs et des ressources au profit des communautés locales. Cependant, plusieurs soulèvent les importants défis que cela représente. D'une part, il s'avère que les organisations qui détiennent les ressources nécessaires au soutien des communautés locales continuent de contrôler directement ou indirectement les prises de décisions, limitant ainsi les possibilités d'autodétermination et d'indépendance des populations. D'autre part, en octroyant plus de pouvoir et de ressources aux communautés locales, il existe toujours un risque de renforcer l'influence des élites locales et donc de reproduire des hiérarchies sociales au sein desquelles certains groupes sont marginalisés. Dès lors, certains des besoins et des préoccupations spécifiques de ces groupes risquent de ne pas être pris en compte par de telles initiatives.

(Veltmeyer, 2015)





Devoir de diligence

On entend par « devoir de diligence » le processus qui oblige les organisations et les organismes de déterminer, de prévenir et d'atténuer les incidences négatives, réelles ou potentielles, de leurs activités, ainsi que de rendre compte de la manière dont ils abordent cette question. Les modalités du devoir de diligence varient en fonction du contexte et des risques encourus. Dans le contexte de la coopération et de la solidarité internationales, faire preuve de diligence peut signifier qu'une organisation (ou un organisme) se dote d'une stratégie de gestion de la sécurité de ses activités internationales afin de garantir la sécurité et le respect des droits de son personnel, de ses volontaires, des communautés avec lesquelles elle travaille et de l'environnement dans son ensemble. Dans le contexte des entreprises transnationales, la diligence raisonnable en matière de droits humains fait référence à un processus mis en œuvre par une entreprise pour prévenir et contrer les incidences négatives sur les êtres humains et les communautés provoquées par ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement.

(Aléas, 2020; OCDE, 2016b; RCRCE, s.d.)





Discrimination sexiste

Traitement discriminatoire systématique des individus basé sur le genre qui se traduit par la négation de leurs droits, de leurs opportunités et de leur accès aux ressources.

(Oxfam International, 2008; AQOCI, 2020b)



Division sexuelle du travail

Dans toute société, il existe une division du travail entre les femmes et les hommes qui est propre à chaque culture et à chaque époque. Cette division du travail est flexible et peut varier en fonction de changements sociaux (par exemple la guerre ou l'immigration) ou des conditions prévalant au sein des ménages (par exemple la maladie ou l'absence d'un membre de la famille). Dans l'analyse genre, on distingue trois grandes catégories de travail : (1) Le travail lié à la production de biens et de services qui permet de générer un revenu ; (2) le travail lié à la reproduction, qui inclut l'ensemble des activités liées au bien-être familial et à l'entretien d'un ménage et ; (3) le travail lié à la collectivité, qui inclut l'ensemble des tâches liées à l'organisation collective des activités et des services sociaux.

(AQOCI, 2020b)



Données ventilées par sexe

Données et statistiques différenciées par sexe permettant de mesurer la situation des femmes et des hommes et de comprendre leurs réalités différenciées dans la vie sociale.

(AQOCI, 2020b)



Droits des femmes

Les droits fondamentaux des femmes et des filles font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie intégrante des droits humains. L'égalité et la pleine participation des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, aux niveaux national, régional et international, et l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe sont des objectifs prioritaires de la communauté internationale.

(AQOCI, 2020b)



Durabilité

Qualité d'un objet, d'une action ou d'une activité qui vise à satisfaire à des principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.

(OQLF - Durabilité, 2010a)



Écocentrisme

Les trois perspectives éthiques les plus importantes pour penser les relations entre sociétés humaines et systèmes naturels sont l'anthropocentrisme (se concentrant sur les intérêts humains), le biocentrisme (considérant tous les êtres vivants sur le même pied d'égalité) et l'écocentrisme (mettant de l'avant les relations et dépendances réciproques des systèmes naturels et sociaux). L'écocentrisme considère que les humains font partie d'un système où sont entremêlés des aspects naturels et sociaux. Cette perspective propose également de protéger la nature sans que cela soit au détriment des humains.

(Adapté de la Revue Ère, 2021)



Écologie

Ensemble des relations et des interactions que les organismes vivants entretiennent avec leur milieu de vie.

(AQOCI, 2020a)





Écoresponsable

La qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.

(OQLF - Responsable, 2012a)



Écosystème

Ensemble dynamique formé des organismes vivants et de l'environnement non vivant dans lequel ils évoluent, leur interaction constituant l'unité fonctionnelle de base de l'écologie.

(OQLF, Écosystème, 2014)



Écoféminisme

La perspective selon laquelle il y a des liens importants entre la façon dont on traite les femmes, les personnes de couleur et les groupes sociaux marginalisés, d'une part, et la manière dont on traite l'environnement de l'autre.

(Warren, 1997)





Éducation à la citoyenneté mondiale

L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) est une réponse à l'urgence d'agir face aux enjeux locaux et globaux. Elle se fonde sur la reconnaissance de l'interdépendance des peuples et du vivant; l'engagement individuel et collectif pour la défense des droits des femmes, des droits humains et envers l'environnement; et sur l'affirmation que nous sommes toutes et tous responsables du monde. L'ECM permet de comprendre les causes structurelles des rapports de pouvoir qui créent des injustices et des inégalités. C'est un ensemble de connaissances et de pratiques qui promeut la prise de conscience et la solidarité. Elle privilégie l'action en réciprocité avec les personnes et les communautés dans une perspective de coconstruction de savoir-être et de pouvoirs d'agir. Par l'engagement, la sensibilisation, la mobilisation, le plaidoyer et le partage d'expériences, les personnes apprenantes deviennent des actrices de changement pour l'édification d'un monde égalitaire, juste, équitable, inclusif, durable, solidaire et pacifique.

(Définition adoptée par les membres de l'AQOCI, lors de l'assemblée générale spéciale du 22 février 2019, suite à des rencontres de consultation et une démarche de coconstruction)



Égalité des genres

Principe incarné par l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'égalité est la notion selon laquelle toutes les personnes ont la capacité d'exercer leurs droits sans discrimination, de contribuer au développement et de bénéficier de ses retombées pour pleinement se réaliser comme personnes. L'égalité des genres implique l'inclusion d'une diversité de femmes, notamment les femmes autochtones, racisées, immigrantes ou en situation de handicap, ainsi que les personnes de toutes les identités de genres et d'orientations sexuelles. Il n'y a pas un modèle unique pour toutes les sociétés et les cultures, même si la discrimination et la violence envers les femmes est un phénomène universel. L'analyse genre intersectionnelle vise la transformation des rôles et relations de pouvoir pour s'attaquer aux causes structurelles et profondes des inégalités de genre. L'égalité des genres suppose que toutes et tous ont un accès égal au pouvoir, aux décisions et aux ressources qui affectent leur vie et la société dans son ensemble.

(AQOCI, 2020b)



Environnement

Ensemble d'éléments physiques, chimiques et biologiques, en interaction avec des facteurs géographiques, économiques et sociaux, susceptible d'influer sur les organismes vivants, le bien-être, la santé ainsi que sur les activités de l'être humain, et qui peut, réciproquement, être influencé par celles-ci.

(OQLF, Vocabulaire du développement durable, 2010)



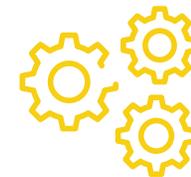
Extractivisme

L'extractivisme est un système économique soutenu par des politiques étatiques qui repose sur l'exploitation massive de biens naturels souvent non transformés, tels que les hydrocarbures, les minerais, le bois, les plantes, l'eau, mais aussi des produits provenant de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Il s'agit d'un mode d'accumulation qui va au-delà des besoins d'extraction vitaux des êtres humains et qui sert principalement les intérêts des élites locales et transnationales. Les biens naturels qui sont extraits sont pour la plupart non renouvelables et sont principalement destinés à l'exportation. L'extractivisme est considéré comme un mode de développement fondé sur l'appropriation et l'exploitation violentes et illimitées de la nature sans qu'il ne soit question d'une quelconque obligation de protéger celle-ci. On en retrouve les premières manifestations en Amérique latine, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique depuis l'époque de la colonisation. Cela dit, l'extractivisme se pratique désormais partout dans le monde, notamment au Québec et au Canada. L'extractivisme a souvent été prôné comme un moyen de permettre l'insertion des économies les plus faibles dans le système capitaliste globalisé. Des lois et des politiques ont d'ailleurs été mises en place pour faciliter et protéger les entreprises qui font de l'extractivisme. On parle de « néo-extractivisme » pour qualifier un modèle plus contemporain d'exploitation massive des biens naturels qui est parfois utilisé par des entreprises nationales afin de financer des réformes sociales. Le néo-extractivisme a surtout été mis en œuvre par certains gouvernements latino-américains progressistes au début du 21^e siècle. Bien que la logique derrière le néo-extractivisme semble de prime abord moins prédatrice que celle de l'extractivisme, les pratiques qui en découlent sont tout aussi destructrices sur les plans environnemental et social.

Dans la pratique

Bien que certain-e-s avancent que l'extractivisme a permis l'essor économique de certains États, on associe souvent ce modèle à des pratiques coloniales et néocoloniales de pillage, d'exploitation et de dépossession des terres. La plupart des entreprises extractivistes sont des entités étrangères et leurs activités ne génèrent qu'un bénéfice très limité à l'échelle nationale. D'ailleurs, parmi les plus grandes entreprises extractivistes se trouvent un grand nombre d'entreprises canadiennes exerçant des activités au Canada et dans le Sud global notamment. Les pratiques extractivistes contribuent à maintenir de nombreux pays dans une situation de dépendance envers ceux qui transforment industriellement les matières premières extraites pour en faire des biens manufacturés et les revendre à grand profit. De plus, les pratiques extractivistes entraînent une destruction massive et irréversible de l'environnement et se font aux dépens des populations qui habitent ces territoires. Dès lors, l'extractivisme est à l'origine de nombreux conflits sociaux et de violations importantes des droits humains. Celles et ceux qui luttent activement contre les pratiques extractivistes sont fortement réprimé-e-s et criminalisé-e-s.

(Gudynas, 2013; Acosta, 2015; Tremblay-Pepin et Hébert, 2013)





Féminisme

Le féminisme est à la fois une théorie et une pratique politique, initiée par des femmes qui, après une analyse de leur réalité, prennent conscience des discriminations dont elles sont victimes et s'organisent pour les éliminer et changer la société. Le féminisme est aussi un mouvement social, porté par les hommes et les femmes, qui remet en cause et combat les inégalités de genre. Une approche féministe à la solidarité internationale a pour objectif principal la promotion et l'atteinte des droits des femmes et de l'égalité des genres, ce qui implique :

- Que les femmes dans toutes leurs diversités participent aux décisions qui affectent leur vie et la société dans son ensemble (capacité d'agir/empowerment).
- De questionner et transformer les systèmes de pouvoir et l'intersection de ces systèmes d'oppression.
- De s'attaquer aux causes profondes des inégalités structurelles et systémiques.
- De reconnaître le rôle du militantisme, des défenseur-e-s des droits des femmes et des organisations et mouvements des femmes au Canada comme à l'international.
- D'intégrer l'approche fondée sur les droits dans cette transformation.

(AQOCI, 2020b)





Gaz à effet de serre

Des gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

(Actu Environnement, 2019)



Genre

Le genre comprend les caractéristiques, les rôles et les comportements qu'une société attribue aux individus selon leur sexe. Il se rapporte aussi aux rapports de pouvoir entre les femmes, les hommes et toute personne dont l'apparence ou le comportement ne correspond pas au modèle traditionnel féminin ou masculin. Les rôles liés au sexe ne reflètent pas toujours la réalité et peuvent être basés sur des stéréotypes enseignés aux enfants et renforcés par la communauté. Le genre est différent du terme « sexe » lequel se rapporte aux différences biologiques entre les femmes et les hommes. En outre, il est important de spécifier que les rôles sociaux genrés peuvent changer et évoluer.

(Equitas, 2014)



Homologues

Des homologues sont des personnes qui occupent des fonctions similaires, mais qui œuvrent au sein de différents organismes ou d'organismes similaires dans différents pays. Certain-e-s préfèrent utiliser « homologues » plutôt que « partenaires ».

(OQLF - Homologue, 2016)

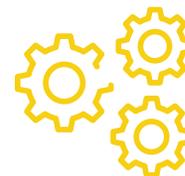


Inclusion

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, l'inclusion s'entend d'une démarche de co-construction à laquelle toutes et tous participent activement. Une attention particulière doit être portée à la participation des personnes ou des groupes traditionnellement exclus des processus et des espaces de prise de décision. L'inclusion est un processus qui sous-entend que toutes les parties incluses le sont de manière équitable, et ce, dès les premières phases de la collaboration.

Dans la pratique

Dans bien des cas, l'inclusion est souvent considérée comme étant une simple question de représentation quantitative d'une diversité d'acteurs et d'actrices impliqué-e-s dans un processus. Par exemple, lors d'une démarche de consultation menée par des OCI, des personnes appartenant à diverses « catégories sociales » peuvent être invitées à participer (des femmes, des jeunes, des personnes en situation d'handicap, des représentant-e-s de diverses communautés religieuses, culturelles, ethniques, etc.). Mais pour que l'inclusion soit réelle, elle doit nécessairement aller au-delà de l'aspect quantitatif. Par exemple, cela implique qu'il faut dépasser les mécanismes tels que l'imposition de quotas visant à encourager la participation de groupes autrement exclus de la démarche. Pour garantir une participation qui soit réellement inclusive, il faut que celle-ci soit ouverte à tous ceux et celles qui souhaitent participer et surtout, à celles et ceux qui sont directement concerné-e-s par l'objet de la démarche. Leur participation doit être engagée et éclairée, et elle doit être accompagnée d'un sentiment d'appartenance et d'appropriation ainsi que d'un accès complet aux opportunités pour toutes les personnes impliquées.





Inégalités

Les inégalités renvoient principalement à un désavantage social. Elles surviennent lorsqu'une personne ou un groupe de personnes ont accès à des ressources, des biens des services et que cet accès est socialement hiérarchisé. Cette hiérarchisation entre personnes et groupes de personnes est produite et reproduite par l'existence de systèmes oppressifs tels que le racisme systémique et le patriarcat. Ainsi, les inégalités s'observent entre personnes selon l'âge, la classe économique, le genre ou la race, par exemple.

(Maurin, 2018; Spicker, 2020)



Injustices

Au niveau interpersonnel, les injustices surviennent lorsqu'une personne ou un groupe de personnes ne sont pas traités de manière juste et équitable et que leurs droits et libertés ne sont pas respectés ni garantis en raison de leur origine ethnique, de leur genre ou de leur statut migratoire par exemple. Les injustices sont des facteurs d'oppression et de marginalisation et elles ont des répercussions importantes sur la vie des gens. Au niveau structurel, il existe des injustices entre certaines régions du monde. Par exemple, certains pays sont plus durement affectés par les changements climatiques alors qu'ils figurent parmi les moins pollueurs. C'est d'ailleurs pourquoi l'AQOCI promeut l'idée de la justice écologique. Selon ce principe, il faut tenir compte de la responsabilité historique asymétrique des différents pays dans la dégradation de l'environnement à l'échelle globale pour rétablir un juste équilibre dans la lutte pour la protection du bien commun.

(AQOCI, 2019b)





Institutionnalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes

Une stratégie qui vise à promouvoir l'égalité des genres et les droits des femmes par le renforcement des capacités et de l'imputabilité en matière de genre, dans tous les aspects de la politique et des activités d'une organisation (incluant la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes, le plaidoyer, la culture organisationnelle et l'allocation des ressources), contribuant ainsi à une transformation profonde de l'organisation.

(Oxfam International, 2008)



Intérêts stratégiques des femmes

Les intérêts stratégiques des femmes naissent de leur position de subordination dans la société. Ce sont des intérêts à long terme qui visent à améliorer la situation des femmes. Les intérêts stratégiques des femmes incluent notamment : l'acquisition de droits juridiques, l'accès au processus démocratique participatif, l'accès à l'égalité dans l'éducation, l'accès à l'emploi, la réduction des écarts salariaux, la protection contre la violence et le renforcement de leur pouvoir décisionnel. Les intérêts stratégiques des femmes peuvent être satisfaits, notamment, à travers la conscientisation, l'amélioration de la confiance en soi, l'éducation, la consolidation des organisations de femmes et la mobilisation politique.

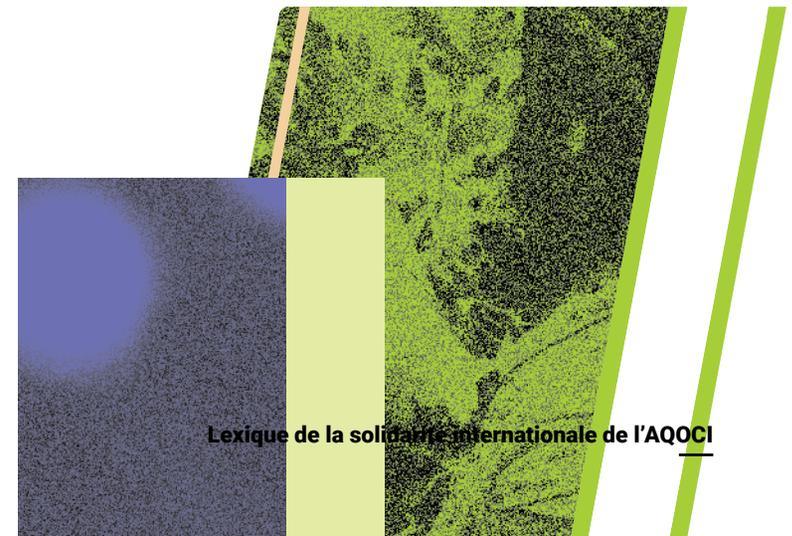
(AQOCI, 2020b)



Justice climatique

La justice climatique signifie aborder la crise climatique non seulement comme un problème environnemental, mais comme un problème de justice sociale complexe, en plaçant au centre les populations qui sont les plus vulnérables à ses effets. Cela suppose de s'attaquer aux causes profondes de la crise climatique, y compris les modes de production, la consommation et le modèle d'accords commerciaux tout en faisant des progrès en termes d'équité ainsi que de protection et de réalisation des droits humains.

(AQOCI, 2019b)

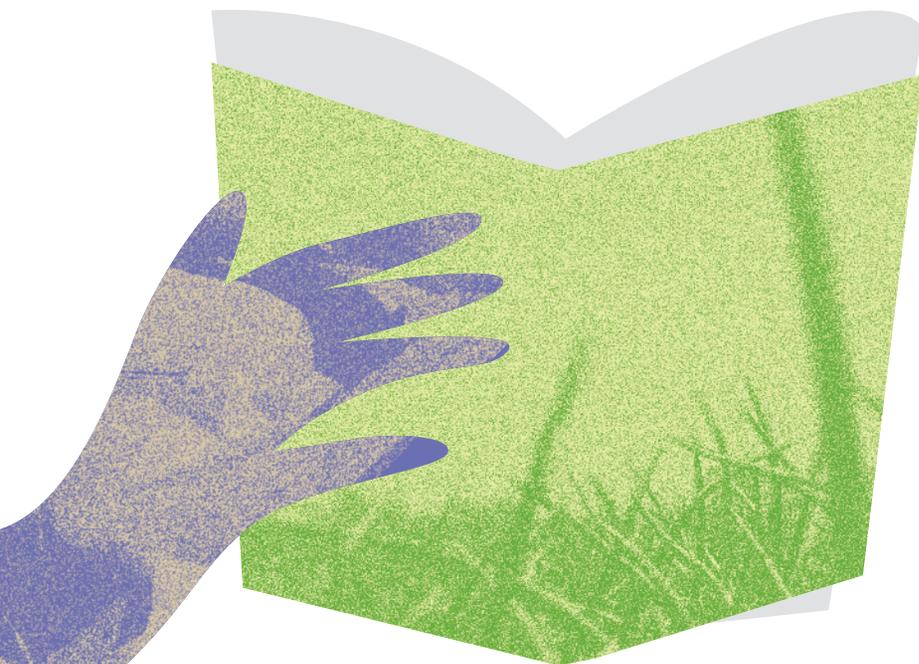




Justice climatique féministe

La justice climatique féministe signifie d'aborder la question des changements climatiques comme un problème social complexe et à travers une analyse genre intersectionnelle des relations de pouvoir inégales basées sur le genre et d'autres caractéristiques, comme le statut socio-économique, la race, l'origine ethnique, la nationalité, la capacité, l'orientation sexuelle, l'âge, etc. Ce type d'analyse vise particulièrement les causes profondes des inégalités, la transformation des rapports de pouvoir et la promotion des droits des femmes.

(AQOCI, 2019b)



Justice écologique

La justice écologique célèbre l'interconnexion et l'interdépendance entre tous les êtres; elle reconnaît la responsabilité que nous avons en tant qu'êtres humains de coexister dans l'harmonie pour le bien-être de la communauté planétaire. La justice écologique met de l'avant la dignité humaine et le développement d'économies durables dans la justice pour tous et toutes au sein d'un monde où les ressources sont limitées. Elle se fonde également sur le fait que les systèmes économiques, sociaux et politiques dominants ont favorisé les populations des pays du Nord – qui en sont encore aujourd'hui les principales bénéficiaires. Ces systèmes ont entraîné l'épuisement de la diversité écologique de la Terre, la destruction de ses écosystèmes, la pollution du sol, de la mer et de l'air, l'extinction de nombreuses espèces et les changements climatiques. Ce sont les populations des pays du Sud qui ressentent le plus durement les retombées de ces phénomènes, elles qui en sont pourtant le moins responsables.

(Développement et paix, 2021)



Localisation

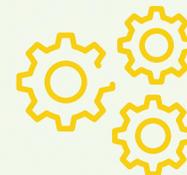
Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur ce que veut dire la « localisation » en pratique, le principe de la localisation de l'aide s'inscrit dans une volonté de penser et d'offrir une aide qui ne soit pas contrôlée par des organisations étrangères et qui soit davantage dispensée par des organisations locales. Dès lors, la localisation est souvent comprise comme étant le processus qui permet un développement qui soit réellement local, c'est-à-dire un développement qui soit mené par et pour les communautés locales concernées. En principe, cette approche prétend reconnaître la légitimité des acteurs locaux comme étant les plus compétents pour dispenser l'aide sur place, mais aussi comme étant ceux qui détiennent les connaissances nécessaires à la réalisation des projets et programmes. De plus, une part importante du financement doit être directement versée aux organisations locales, avec le moins d'intermédiaires possible.

La localisation de l'aide permettrait ainsi une meilleure prise en compte des besoins et des priorités locales puisque les personnes concernées sont plus directement impliquées dans les processus de décision et de coordination de l'aide. C'est d'ailleurs pourquoi les tenants de cette approche y voient une façon de rendre l'aide plus efficace.

(Coordination Sud, 2019; Green, 2022; Matthews, 2022)

Dans la pratique

Malgré la popularité croissante de la localisation dans le domaine de l'aide internationale et le fait qu'une telle approche représente un pas dans la bonne direction, sa mise en œuvre fait tout de même l'objet de nombreuses critiques. Il semble qu'en pratique, il est assez rare qu'un véritable transfert du pouvoir soit réalisé par les organisations étrangères qui prétendent faire de la localisation. Selon plusieurs critiques, qui émanent des approches décoloniales notamment, si la localisation ne parvient pas à initier de réels changements dans la manière dont l'aide est administrée, c'est précisément parce qu'elle ne remet pas en cause la structure traditionnelle de l'aide. Celle-ci maintient les États et les organisations du Sud global dans une situation de dépendance vis-à-vis les partenaires financiers, leurs partenaires et leurs homologues, principalement situés au Nord global. De plus, la localisation serait une façon déguisée de maintenir la légitimité des organisations du Nord global dans l'architecture actuelle de l'aide internationale.





Marginalité

La notion de marginalité renvoie à une position et à une condition involontaire d'une personne ou d'un groupe en marge des systèmes sociaux, politiques, économiques, écologiques ou biophysiques. Cette position ou condition empêche cette personne ou ce groupe d'accéder aux ressources, aux opportunités et aux services essentiels au bien-être. Le concept de marginalité est souvent utilisé pour décrire les situations d'exclusion, d'inégalités, d'injustice, de vulnérabilité et de dépravation. Prendre en considération les facteurs de marginalité signifie aller au-delà des instruments de mesure de la pauvreté pour prendre en compte les barrières et les opportunités qui découlent du positionnement des particuliers au sein de plusieurs systèmes sociaux qui se chevauchent.

(Gatzweiler et al., 2011; Spicker, 2020)



Mouvement de femmes

Un groupe de personnes qui travaillent ensemble dans le but commun d'améliorer le statut ou la situation des femmes. Il se peut que ces groupes partagent des buts communs avec des organisations féministes, mais ils ne s'identifient pas nécessairement comme étant féministes.

(Oxfam International, 2008)



Néocolonialisme

Le néocolonialisme apparaît à l'ère postcoloniale et est une forme indirecte et informelle de domination politique, économique, culturelle sociale, scientifique et idéologique qui permet à d'anciennes puissances coloniales de maintenir par des moyens détournés ou cachés des relations de contrôle et de dépendance réelle avec leurs anciennes colonies devenues indépendantes. Il s'agit donc de la poursuite de l'exploitation coloniale sous une autre forme qui ne nécessite pas un contrôle direct établi par la force comme dans le cas du colonialisme. L'absence de liens territoriaux et politiques formels entre les anciennes puissances coloniales et leurs colonies d'autrefois constitue la principale différence entre le néocolonialisme et le colonialisme. « Ceci rend la détection des pratiques néocoloniales bien plus difficile, d'autant qu'elles peuvent prendre de nombreuses formes, soit commerciales, économiques ou bien culturelles » (Pidoux, 2019).

On peut alors parler de néocolonialisme dans le cas de certaines relations qu'entretiennent la France, la Grande-Bretagne, le Portugal et d'autres puissances européennes avec leurs anciennes colonies du continent africain. Toutefois, lorsqu'il est question des relations qu'entretiennent les États canadien et québécois avec les peuples autochtones, il est plus approprié de parler de colonialisme que de néocolonialisme puisque leurs terres sont toujours occupées. Malgré ces distinctions entre le colonialisme et le néocolonialisme, les effets de ces deux systèmes de domination sont très similaires pour les peuples qui continuent de subir les conséquences de la colonisation.

Par ailleurs, certaines pratiques de multinationales, de différentes entités du secteur corporatif et de pays qui ne sont pas forcément d'anciennes puissances coloniales peuvent aussi être qualifiées de néocoloniales. Cela se produit lorsque ces pratiques sont basées sur des logiques d'exploitation et de domination de pays du Sud global et qu'elles maintiennent des rapports de dépendance. Par exemple, des minières transnationales qui opèrent en Amérique latine sont souvent accusées de néocolonialisme puisqu'elles détiennent la mainmise sur d'importantes ressources qu'elles exploitent et qu'elles exportent massivement. Elles s'enrichissent abondamment tout en contribuant à la détérioration de l'environnement et en bafouant les droits des peuples vivant sur ces territoires. Des organisations internationales peuvent aussi être accusées de néocolonialisme en raison de certaines pratiques interventionnistes et de l'imposition de valeurs considérées comme étant universelles.

Dans la pratique

Pour éviter de reproduire des pratiques néocoloniales, les OCI doivent s'assurer que les personnes et les communautés à qui sont destinés les différents projets et programmes sont à la tête des prises de décisions qui les concernent. Les OCI doivent également s'engager dans un processus de réflexion constant qui interroge les effets du colonialisme et du néocolonialisme dans les différents contextes d'intervention. Ces considérations sont essentielles pour s'assurer que les projets et programmes sont culturellement adaptés, à la hauteur des besoins exprimés par les personnes concernées et qu'ils sont compatibles avec le respect du vivant sous toutes ses formes.

(Pidoux, 2019)





Oppression

Le terme oppression désigne l'assujettissement systématique et structurel d'un groupe social par un autre plus puissant pour le bénéfice social, économique ou politique de ce dernier. En raison de notre appartenance à de multiples groupes sociaux distincts, il est possible de vivre de l'oppression à la fois en tant qu'individu qu'au sein d'un groupe social auquel on appartient. Les processus de dévalorisation et de subordination qui découlent de l'oppression de certains groupes par d'autres sont fondés sur des hiérarchies sociales qui sont historiquement ancrées dans le colonialisme et l'impérialisme, entre autres. On parle de « système d'oppression » pour désigner la combinaison des préjugés et du pouvoir institutionnel qui crée des processus discriminatoires et injustes à l'égard de certains groupes et dont d'autres profitent (souvent appelés groupes dominants). Des exemples de ces systèmes oppressifs sont le racisme, le sexisme, l'hétérosexisme, le capacitisme, l'âgisme, etc. Ils permettent aux groupes dominants d'exercer un contrôle sur d'autres en limitant notamment leur autodétermination, leurs droits, leurs libertés, leurs possibilités de choisir leur mode de vie, leur accès aux services de base tels que les soins de santé, l'éducation, l'emploi et le logement. Ainsi, une personne opprimée peut ressentir des impacts négatifs sur les plans physique, économique, politique, mental, culturel et spirituel. L'oppression se manifeste par les agissements souvent invisibles et inconscients de membres des groupes dominants. Cela se fait notamment par l'exercice de leurs privilèges, par le biais du contrôle des espaces de pouvoir et en vertu des normes et des coutumes considérées comme étant légitimes.

(Dismantling Racism Works, 2016; Pizaña, 2017; Thomasa et Green, 2007; Fondation canadienne des relations raciales, 2015)



Organisation

Une organisation est une entité juridiquement constituée, à but lucratif ou non, privée ou publique. Dans son sens le plus courant, on utilise le terme organisation pour désigner une association importante à l'international, comme l'Organisation des Nations unies (ONU). L'ONU est toutefois composée d'organismes, qui sont considérés comme étant des institutions spécialisées ou des agences fonctionnant selon leur propre structure, comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

(Asselin, 1983)



Organisme

Un organisme désigne un ensemble organisé de services et de bureaux administratifs chargés de remplir une fonction déterminée. Un organisme peut être à but lucratif ou non, privé ou public. Dans le langage courant, le terme « organisme » tend à désigner un ensemble, un regroupement ou une association.

(Asselin, 1983)

Dans la pratique

Les termes *organisme* et *organisation* sont souvent utilisés comme synonymes pour désigner des groupes ou des associations, mais il existe tout de même certaines distinctions entre les deux termes. Dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationales au Québec, les organismes ont tendance à s'identifier comme étant des « organismes de coopération internationale » (OCI). Dans le reste du Canada, il est plus fréquent que les organismes s'identifient comme étant des « organisations de la société civile » (OSC) ou comme des « organisations non gouvernementales » (ONG).





Parrainage/Marrainage

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, le parrainage/marrainage est un moyen qu'utilisent certains organismes afin de permettre à des donateurs et des donatrices de soutenir financièrement une personne (souvent un-e enfant) vivant dans un pays du Sud global. La plupart de ces donateurs et donatrices s'engagent à long terme. Plusieurs critiques des programmes de parrainage/marrainage insistent sur le caractère discriminatoire de ceux-ci en raison des inégalités qui se créent entre les personnes parrainées/marrainées et celles qui ne le sont pas.

(Buchanan, 2013)



Partenariat

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, un partenariat est une forme de coopération entre deux ou plusieurs particuliers ou organisations publiques ou privées qui collaborent étroitement pour la réalisation d'un projet ou programme. Cela se fait par la mise en commun de moyens matériels, intellectuels, humains et financiers. Dans son sens le plus formel, établir un partenariat est une façon de formaliser les rapports entre les partenaires puisqu'il s'agit d'une responsabilité partagée qui va au-delà de la consultation. La relation de partenariat est régie par un contrat juridiquement contraignant entre les diverses parties impliquées. Cet accord précise les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes vis-à-vis des objectifs du partenariat. D'un point de vue plus informel, il est aussi possible de parler de partenariat sans qu'il soit question d'un rapport contractuel entre des partenaires. Certains OCI soutiennent qu'ils sont en partenariat avec des communautés ou des organismes et organisations lorsqu'il existe une forme d'accompagnement et d'appui mutuellement bénéfique visant à atteindre des objectifs communs.

(OQLF - Partenariat, 2010b)



Partenaire local

Dans le domaine de la coopération et la solidarité internationales au Québec, l'expression partenaire local est utilisée pour désigner un organisme issu d'un autre pays et avec lequel collabore un OCI basé au Québec. Ce qui distingue un « partenaire local » d'un « partenaire », c'est que le premier est physiquement présent dans le pays ou la région où prend forme l'initiative à la base du partenariat. Les partenaires locaux peuvent être des organismes non gouvernementaux, des organisations internationales non gouvernementales, des universités, des associations professionnelles, des entreprises privées, etc.

Dans la pratique

Il est courant d'utiliser les expressions « partenaires du Sud » ou « partenaires des pays en développement » pour renvoyer aux partenaires qui se trouvent au Sud global. Puisqu'il n'y a généralement pas d'expression similaire lorsqu'il est question des partenaires étrangers se trouvant dans des pays du Nord global et qu'on s'y réfère simplement comme étant des « partenaires », cela introduit une distinction stigmatisante entre les partenaires basés au Sud global et ceux basés au Nord global. Par souci d'équité envers ces partenaires de tous horizons et pour tous les mettre sur un pied d'égalité, il est préférable de ne pas utiliser les expressions « partenaires du Sud » ou « partenaires des pays en développement ». Il est plutôt préférable d'identifier clairement le pays d'origine de l'organisation ou organisme du partenaire (par exemple : un partenaire du Togo).



Partenaire québécois

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales au Québec, l'expression « partenaire québécois » renvoie à différents types d'organismes et d'organisations qui sont basés au Québec et avec lesquels un OCI québécois ou un OCI situé hors du Québec collabore dans le cadre de projets, de programmes et d'autres activités.





Pays et territoires du Sud global, Sud globalisé, Sud mondialisé, les Suds

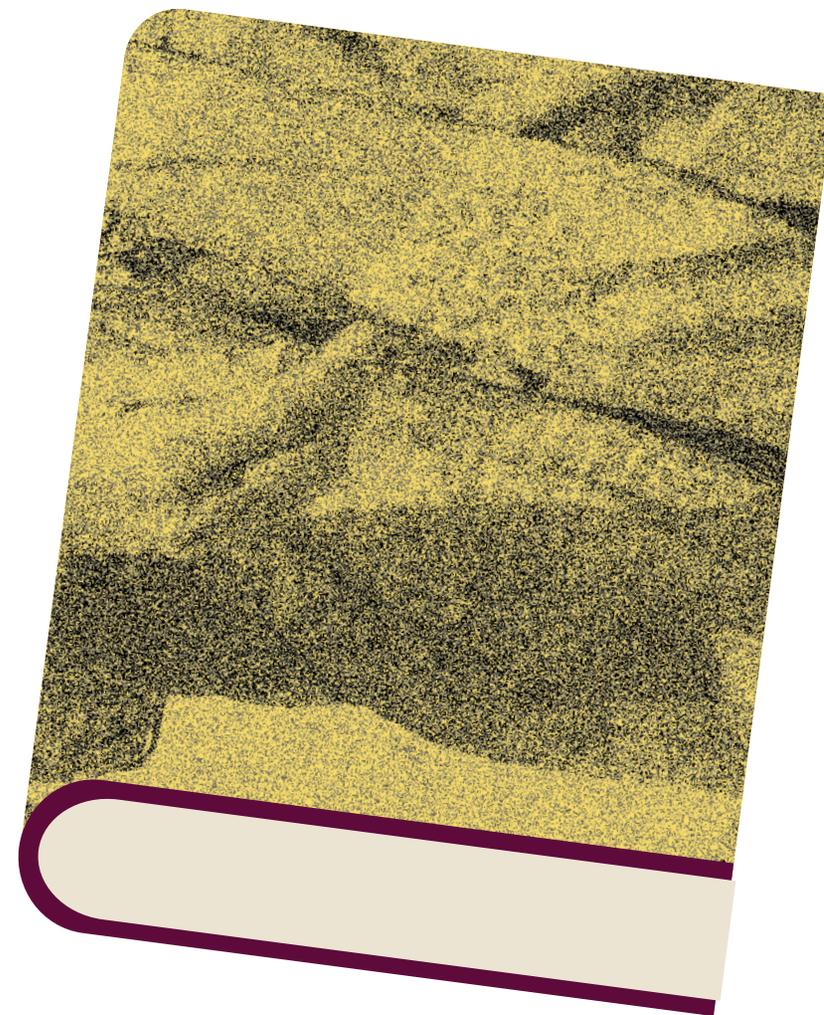
L'expression « Sud global, Sud globalisé, Sud mondialisé » est de plus en plus utilisée par le milieu de la coopération internationale et de la solidarité internationale, mais il n'existe pas de consensus sur sa définition ni de liste permettant d'identifier quels territoires et nations en font partie. Bien que la majorité d'entre eux se trouvent dans l'hémisphère Sud, les pays du « Sud global » peuvent se trouver tant au sud géographique qu'au nord géographique. Si ces pays sont regroupés au sein de cette même catégorie, c'est parce que leur produit intérieur brut (PIB) par habitant et leur indice de développement humain (IDH) sont plus faibles. Par opposition, l'expression pays du Nord global fait référence aux pays dont le PIB et l'IDH sont élevés. Toutefois, selon cette définition, plusieurs considèrent que le Sud global devient un simple synonyme des expressions « pays en développement » ou « pays sous-développés », pourtant considérées comme désuètes. En effet, cette façon de catégoriser les nations repose sur des indicateurs socio-économiques descriptifs qui ne permettent pas de mettre en lumière les impacts de la globalisation et de la colonisation sur les rapports d'exploitation et d'oppression entre le Nord global et le Sud global.

Pour celles et ceux qui souhaitent rendre visibles les déséquilibres de pouvoir internationaux, les expressions « Sud global », « Sud mondialisé » et « Sud globalisé » décrivent une position occupée par certains États, mais aussi par certaines nations qui ne sont pas délimitées par des frontières étatiques (par exemple : les peuples autochtones). Ces espaces sont marqués par d'importants enjeux politiques, économiques et sociaux et, de manière générale, ils ont été historiquement colonisés. Quant aux pays et territoires du Nord global, ils occupent une position avantagée dans l'ordre mondial et le système capitaliste global. Il ne s'agit donc pas d'une dichotomie purement géographique, mais d'un positionnement dans les rapports de pouvoir mondiaux marqués par de profondes inégalités entre le Sud global et le Nord global. Sous la catégorie « Sud global », on retrouve une multitude d'espaces culturellement diversifiés, mais partageant des conditions socio-économiques, géopolitiques et historiques similaires, rendant utile une telle nomenclature.

D'un point de vue analytique, ces expressions permettent d'aller au-delà d'une vision statocentrée des rapports Nord/Sud, puisque les inégalités à l'intérieur des frontières étatiques sont prises en compte. Par ailleurs, l'expression au pluriel « les Suds » est de plus en plus utilisée afin de marquer la diversité de situations dans le monde. Il y aurait des Suds socio-économiques dans le nord géographique et des Nords socio-économiques dans le sud géographique. Par exemple, bien que le Canada soit généralement considéré comme faisant partie du Nord global, les peuples autochtones du Canada peuvent être considérés comme faisant partie des Suds en raison de leur situation économique, sociale et politique fortement désavantagée par rapport au reste du pays.

(Dados et Connell, 2012; Projet accompagnement Québec Guatemala (PAQG), 2016; Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC), 2012; Clarke, 2018)

À l'heure actuelle, les expressions « Sud global », « Sud globalisé/mondialisé » ou « les Suds » sont considérées comme les plus neutres dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationales. Cependant, pour certain-e-s, l'usage de ces expressions demeure stigmatisant puisque le Sud global est considéré comme étant en position d'infériorité par rapport au Nord global.





Pays en développement et pays sous-développés

Bien qu'elles soient couramment utilisées, les expressions pays en développement et pays sous-développés sont à éviter, car elles sont fondées sur une approche du développement issue de la colonisation et de la théorie de la modernisation, une approche aujourd'hui considérée dépassée. Selon cette conceptualisation du développement, il existe une échelle entre les pays dits développés, c'est-à-dire modernes et industrialisés, et les pays dits en développement ou sous-développés; considérés comme en retard par rapport aux pays développés.

(Rist, 2015)



Pays en situation de vulnérabilité

L'expression pays en situation de vulnérabilité est utilisée pour désigner des États et des territoires dont on dit que le développement est entravé par des chocs exogènes (naturels et externes) ou par des chocs intérieurs. Les chocs exogènes peuvent inclure les chocs environnementaux et naturels (tels que les tremblements de terre) et les chocs climatiques (les typhons et les ouragans). Ils peuvent également inclure les chocs externes qui sont liés au commerce et aux termes de l'échange (par exemple : l'instabilité des prix mondiaux des produits de base). Les chocs intérieurs, qui ne sont pas considérés comme étant exogènes, peuvent être engendrés par l'instabilité politique. Par exemple, les petits États insulaires comme Vanuatu peuvent être considérés comme des pays en situation de vulnérabilité en raison des risques engendrés par les changements climatiques. La notion de vulnérabilité est souvent critiquée, car elle donne une image de victime sans agentivité à ces pays, qui sont pourtant des entités politiques à part entière faisant, comme le Vanuatu, face aux aléas naturels depuis toujours.

(Guillaumont, 2006)

Autres termes connexes

État en déroute

L'expression États en déroute désigne les États où de vastes régions ne sont plus sous le contrôle d'un gouvernement officiel organisé. (Terme connexe : État en faillite)

État fragile

L'expression État fragile est parfois utilisée pour désigner un État ayant une faible capacité à assurer les fonctions de gouvernance de base et n'étant pas en mesure de développer des relations constructives et mutuellement avantageuses avec la société. Les États fragiles sont aussi plus vulnérables aux chocs internes ou externes comme les catastrophes naturelles et les crises économiques. Un État fragile est un pays en proie à des difficultés importantes, comme une crise politique, une guerre, une phase de reconstruction post-conflit, une catastrophe humanitaire ou encore une insurrection. La Banque mondiale tient une liste des situations fragiles et affectées par les conflits. (OCDE, 2016a)

Pays moins avancés (PMA)

Les pays moins avancés sont une catégorie de pays créée par l'ONU en 1971 et qui regroupe des États et des territoires qui figurent au bas de l'échelle selon des critères relatifs au capital humain, à la vulnérabilité économique et au revenu par habitant. Tous les trois ans, la liste des PMA est revue par un comité d'expert-e-s de l'ONU. Tout comme pour les expressions pays sous-développés et pays en développement, cette expression est à éviter, car elle continue de véhiculer une conceptualisation du développement occidental-centrée et coloniale. (CNUCED, 2019)



Pôles d'action de l'éducation à la citoyenneté mondiale

À l'AQOCI, nous parlons de cinq grands pôles d'action de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) : la sensibilisation, la formation, la recherche, la mobilisation et le plaidoyer. Dans la bibliothèque virtuelle en ECM de l'AQOCI, vous trouverez un tableau adapté qui décrit les éléments de ces pôles d'action en ECM.

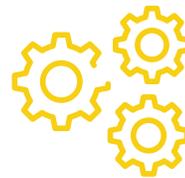


Population concernée

Une population concernée désigne un ensemble de personnes ou un segment de la population pouvant potentiellement être touchés (directement ou indirectement) par des projets et des programmes de coopération et de solidarité internationales. Les impacts de ces projets et programmes sur les populations concernées peuvent être positifs, mais aussi négatifs. Ce faisant, il est essentiel que les populations concernées soient consultées. Plusieurs populations distinctes peuvent être concernées par le même projet ou programme. Celles-ci peuvent être définies à partir de certains critères tels que l'âge, le niveau de revenu, le lieu de résidence, etc.

Dans la pratique

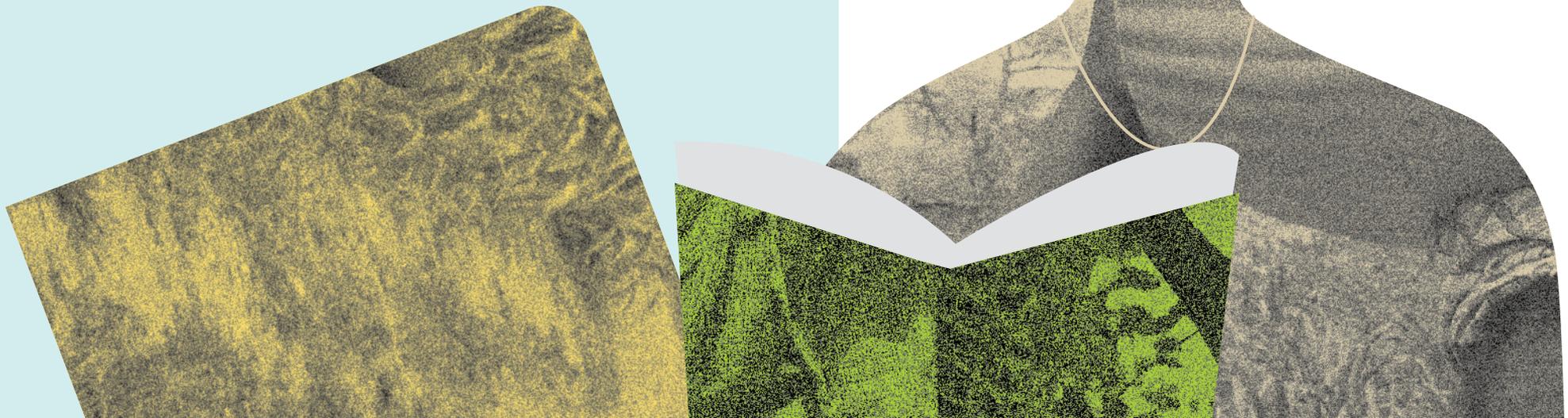
Les expressions connexes « population cible » et « bénéficiaires » sont à éviter, car elles renvoient à cette idée réductrice que les populations sont passives dans le processus de mise en œuvre des projets et programmes de coopération et de solidarité internationales.





Populations vulnérables ou vulnérabilisées

L'expression populations vulnérables ou vulnérabilisées peut être utilisée pour désigner des groupes qui sont composés de personnes étant plus à risque de rencontrer certaines difficultés et de subir de l'oppression en raison de facteurs tels que leur statut migratoire, leur statut social, leur race, leur genre, leurs capacités physiques, etc.





Privilège

Le privilège se distingue de l'avantage, car il désigne un statut préférentiel, qu'on peut assimiler à un droit informel dont bénéficie un groupe spécifique au détriment d'un autre. Les privilèges ne sont pas acquis, innés ou mérités. Ils sont perpétués par des modes d'organisation sociale formant un système qui est mis en place par des personnes qui bénéficient le plus de privilèges et qui sont en position de pouvoir. Ainsi, des privilèges sont octroyés par la société aux personnes appartenant à des groupes dominants, qu'elles le souhaitent ou non, ainsi qu'aux personnes qui ne sont pas limitées par des handicaps physiques ou mentaux. La plupart du temps, les personnes privilégiées jouissent de ces avantages et des opportunités qui en découlent sans même s'en rendre compte puisque le privilège opère souvent de manière invisible sur les plans personnel, interpersonnel, culturel, institutionnel et structurel.

Il est important de noter que si certaines personnes bénéficient d'avantages non acquis, d'autres sont victimes de désavantages non mérités en raison de leur appartenance à certains groupes et du contexte dans lequel ils ou elles se trouvent. Par ailleurs, dire qu'une personne a des privilèges en raison de sa race ou de son genre ne signifie pas que celle-ci ne

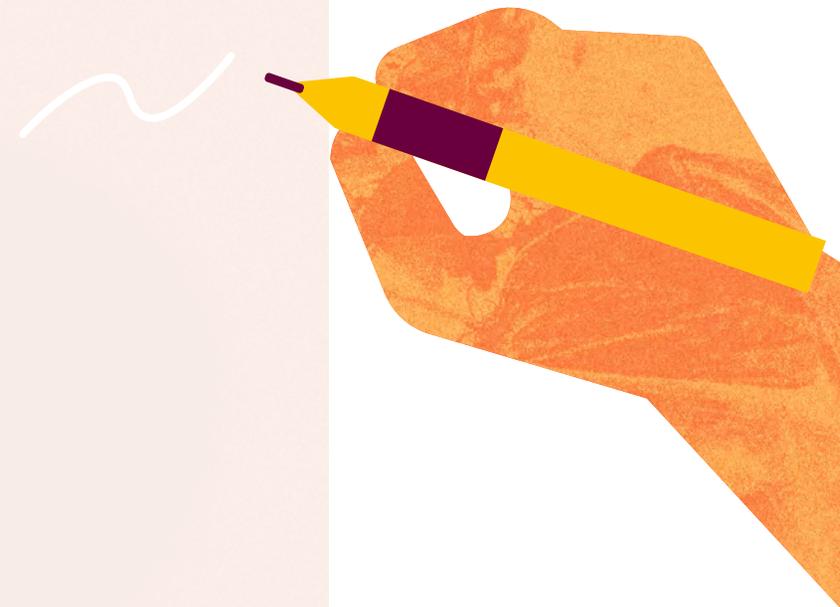
rencontrera pas d'obstacles dans sa vie. Cela veut plutôt dire que les obstacles rencontrés par cette personne ne seront pas liés à son genre ou à la couleur de sa peau. En d'autres mots, les privilèges peuvent générer à la fois des dynamiques de favoritisme et d'exclusion. Ainsi, « une femme blanche bénéficie de privilèges sur la base de la couleur de sa peau, mais peut aussi subir le sexisme et être désavantagée en tant que femme, travailleuse, lesbienne ou personne vivant avec des limitations fonctionnelles [ou avec un statut migratoire précaire] » (Ligue des droits et libertés, 2017).

Au Québec, on peut entre autres reconnaître que des privilèges sont détenus par les personnes qui font partie des groupes sociaux dominants suivants (liste non exhaustive) : personnes blanches; sans handicap; hétérosexuelles; de sexemasculin; issues de milieux économiquement aisés et ayant un statut migratoire formel. On peut également avoir des privilèges sur les plans géographique et technologique. Par exemple, le fait d'habiter dans un pays qui n'est pas en guerre est un privilège. De plus, le fait d'avoir accès à une bonne connexion Internet et de posséder un téléphone portable est aussi un privilège.

Dans la pratique

Pour être en mesure de reconnaître ses privilèges, il faut d'abord réfléchir à ce qu'on tient pour acquis et ce qui ne l'est pas nécessairement pour les autres (par exemple, le fait de pouvoir critiquer le gouvernement de son pays sans craindre de représailles). Il faut aussi réfléchir à l'origine de nos privilèges et aux façons dont ceux-ci peuvent être mis à profit pour combattre les discriminations à différents niveaux et rééquilibrer les relations sociales. La reconnaissance des privilèges doit nécessairement aller de pair avec les responsabilités qui en découlent afin de mettre en place des relations qui soient véritablement plus équitables et réciproques entre les OCI et leurs partenaires. De plus, « c'est en portant attention aux façons dont le privilège se manifeste dans nos vies, en le nommant et en le rendant visible, qu'il est possible d'ouvrir des espaces de vérité et de réflexion critique afin d'en arriver à un partage plus juste des espaces sociaux, économiques et politiques usurpés aux personnes et communautés marginalisées et déshumanisées par le racisme. » (Projet d'accompagnement Québec-Guatemala, 2016, p.6).

(Kebabza, 2006; Colours of Resistance Archive, s.d.; Ligue des droits et libertés, 2017; Projet d'accompagnement Québec-Guatemala (PAQG), 2016; Saad, 2020)





Programme

Un programme renvoie à un ensemble d'activités ou de projets axés sur un objectif global ou sur un ensemble d'objectifs spécifiques en vue d'effectuer, à l'aide de ressources humaines, matérielles et financières organisées, un ou des changements visant à combler certains besoins socio-économiques. Il s'agit d'une intervention limitée dans le temps qui diffère d'un projet en ce sens qu'un programme porte généralement sur plusieurs secteurs, thèmes ou zones géographiques. Un programme peut être soutenu par différentes sources de financement et différentes institutions.

(Ministère des Affaires Étrangères et Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - France, 2000)



Projet

Un projet renvoie à un ensemble d'activités spécifiques planifiées afin de réaliser des objectifs opérationnels. La réalisation de projets est une composante de la réalisation des objectifs d'un programme. Il s'agit également de l'unité opérationnelle classique des initiatives de coopération et de solidarité internationales avec ses contraintes principales (communes à tous les projets) de délais, d'objectifs et de coûts.

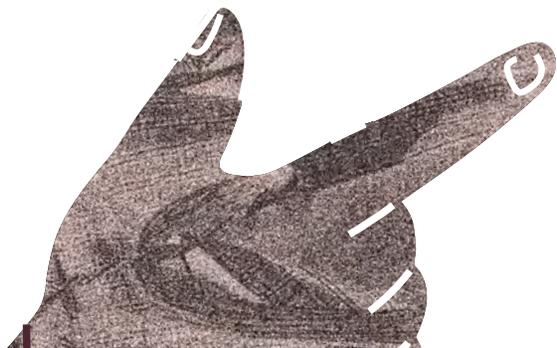
(Ministère des Affaires Étrangères et Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - France, 2000)



Racisme systémique

Le racisme systémique est une forme d'oppression qui tire ses racines du colonialisme, de l'esclavage et de théories racialistes datant du 19e siècle. Il correspond à un croisement d'oppressions vécues particulièrement par les personnes autochtones et racisées. La dimension « systémique » de cette forme de racisme indique qu'il est inscrit dans l'organisation de la société, de l'État et même des relations internationales, et qu'il se perpétue dans le temps. Cela veut dire que, par exemple, les structures de la société (les institutions, les lois, les règles, les normes, les croyances et les politiques) confèrent des avantages à certains groupes et en oppriment d'autres à cause de l'identité raciale qui leur est attribuée. Le racisme systémique peut prendre des formes insidieuses et subtiles dont on ne doit pas sous-estimer la gravité. Au Québec, il a une incidence notable sur la marginalisation économique et sociale des personnes racisées et autochtones dans les domaines de la santé, de l'éducation, du travail, de la justice et des médias en particulier. Par exemple, la surreprésentation des personnes autochtones dans le système carcéral canadien et la perpétuation des inégalités en termes d'accès aux services de base dans les « réserves autochtones » sont des manifestations du racisme systémique. Le racisme systémique est aussi présent au sein des organisations de la société civile et dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationales. L'une de ses manifestations les plus évidentes est celle de la posture du complexe du sauveur « blanc » qui infériorise les partenaires du Sud global et qui maintient le pouvoir des partenaires du Nord global.

(Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, 2019; Amnistie internationale, 2021; Coopération Canada, 2021; Houde-Sauvé, 2020; Loppie, Reading et de Leeuw, 2020)





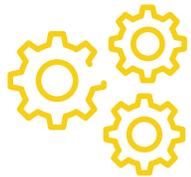
Redevabilité

La redevabilité est un principe qui concerne un éventail d'acteurs, dont les États, les entreprises, les organisations internationales et les organismes de coopération et de solidarité internationales. Les acteurs étatiques sont redevables envers leurs citoyen-ne-s, tandis que les organisations internationales et les OCI sont redevables envers leurs partenaires, les donateurs et les donatrices, ainsi que les populations avec lesquelles elles collaborent. La redevabilité est l'obligation de démontrer qu'un travail a été entrepris selon les règles, les normes convenues et les objectifs fixés de façon impartiale et transparente. Il s'agit d'un principe de gouvernance démocratique qui nécessite de définir des buts et des objectifs clairs et précis, d'en prendre la responsabilité, de développer des mécanismes de suivi des opérations transparents et d'accepter d'être éventuellement sanctionné-e en cas de non-respect des engagements pris envers les personnes concernées.

Dans la pratique

Les notions de responsabilité et de reddition de comptes s'apparentent à celle de la redevabilité et il arrive que ces termes soient employés comme des synonymes. Toutefois, il existe des nuances entre ces notions. Premièrement, être responsable n'implique pas que l'on doive nécessairement prouver que la responsabilité a été correctement exercée, alors que cette preuve est requise lorsqu'on parle de redevabilité. Deuxièmement, le fait de rendre des comptes a une portée plus limitée que le fait d'être redevable, car, en outre, dans le cas de la redevabilité, il faut être en mesure de pouvoir démontrer que non seulement le processus a été accompli, mais qu'il l'a été de façon intègre et transparente. Pour qu'il y ait redevabilité dans les faits, il faut avoir déterminé précisément qui est redevable de quoi et devant qui, ainsi qu'avoir mis en place des mécanismes d'évaluation et des procédures permettant de suivre et d'évaluer la conduite de ceux et celles qui ont des comptes à rendre. Il faut également s'assurer qu'ils et elles fassent l'objet de sanctions si les devoirs et les obligations n'ont pas été respectés.

(Ministère des Affaires Étrangères et Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - France, 2000; Olsen, 2007; Dièye, 2013)





Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est défini comme « le processus par lequel les particuliers, les organisations et les sociétés acquièrent, développent et entretiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps » (PNUD, 2010). Le renforcement des capacités est un processus d'accompagnement qui permet aux particuliers et aux organismes ou organisations de valoriser leurs propres connaissances et expériences et de s'appuyer sur celles-ci pour faire avancer leurs objectifs.

Dans la pratique

Il est courant de penser qu'un simple transfert de connaissances et de techniques d'un OCI vers un partenaire constitue un processus menant au renforcement des capacités. Cela dit, un réel renforcement des capacités doit aller au-delà d'une telle démarche afin d'assurer la réhabilitation et la pleine reconnaissance des expertises et des savoirs qui sont déjà présents, mais dont le potentiel n'est pas exploité ni reconnu à sa juste valeur.

(CECI; 2012; Pence et Benner, 2016; PNUD, 2010)





Société civile

La société civile inclut un large éventail de personnes et d'organisations non gouvernementales (ONG), caritatives, communautaires et à but non lucratif telles que des OCI, que des organisations de peuples autochtones, des mouvements sociaux et des groupements d'obédience religieuse, des associations professionnelles et des fondations privées. La société civile est indépendante du gouvernement, des entreprises privées à but lucratif et des partis politiques. Elle défend des intérêts et des valeurs de particuliers ou de groupes en se fondant sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique. L'expression est aussi employée de manière plus large pour désigner tous les mouvements de revendications présents dans les sociétés qui émanent de sphères autres que celles du politique ou du monde des affaires.

(Perspective Monde, 2021)



Société patriarcale

Structures et pratiques d'une société institutionnalisant le pouvoir des hommes (physique, social, économique, etc.) sur les femmes.

(Oxfam International, 2008)



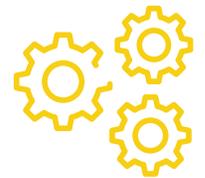


Solidarité internationale

La solidarité internationale désigne l'ensemble des actions de différents acteurs, étatiques ou non, qui prennent en compte des inégalités et des injustices à divers niveaux afin de les combattre ensemble pour tenter de réparer les déséquilibres de pouvoir entre les États et les peuples. La solidarité internationale est donc une relation de collaboration axée sur la réciprocité et sur un engagement éminemment politique. Elle ne se limite pas aux activités traditionnellement liées à l'aide publique au développement ou à la coopération internationale. Elle inclut les initiatives de soutien aux luttes qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté, de l'oppression et de l'exploitation et qui sont menées par et pour les populations marginalisées à l'intérieur tout comme à l'extérieur de nos frontières.

Dans la pratique

En raison de l'enracinement profond des inégalités sociales et des déséquilibres de pouvoir inhérents à toute relation de solidarité entre le Nord global et le Sud global, la solidarité internationale reste un idéal à atteindre. Pour tendre vers des rapports qui soient réellement équitables et qui misent sur la réciprocité, il est primordial que les OCI du Nord global s'engagent à écouter davantage leurs partenaires du Sud global et à valoriser leurs savoirs et leurs expertises. En outre, les initiatives menées par le *Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises* (RCRCE) peuvent être considérées comme étant de la solidarité internationale. Le RCRCE et ses membres ne se contentent pas de dénoncer les violations des droits humains et la destruction de l'environnement par des entreprises canadiennes à l'étranger. Ils sont solidaires des communautés affectées par ces entreprises, car ils luttent pour la responsabilisation de ces dernières et militent activement pour l'adoption de réformes politiques et législatives afin que les engagements du Canada en matière de respect des droits humains et de protection de l'environnement soient pleinement respectés.



(Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC), 2012; Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), s.d.)



Souveraineté alimentaire

Le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires. Elle promeut un modèle de production durable et à petite échelle qui bénéficie aux communautés et à leur environnement. La souveraineté alimentaire donne la priorité à la production et consommation d'aliments au niveau local. Elle reconnaît le droit des pays à protéger leurs producteurs locaux des importations bon marché et à contrôler leur production.

(Via Campesina, 2003)



Stage

Dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales, un stage correspond généralement à une période de formation pratique dont la durée peut varier et pendant laquelle une personne exerce une activité temporaire dans une organisation à titre individuel. Un stage peut être rémunéré ou non, mais ne fait pas partie d'une relation d'emploi permanent.





Tiers monde

Encore parfois utilisée, l'expression Tiers monde désignait à son origine en 1952 un ensemble d'États qu'il n'était pas possible, durant la Guerre froide, de classer ni du côté de l'Occident capitaliste (premier monde), ni du côté de l'Est communiste (deuxième monde). Par la suite, sa signification a évolué pour devenir synonyme de pays en développement ou de pays sous-développés. Cette expression regroupe collectivement un grand nombre d'États du Sud global, dont la plupart ont connu la domination coloniale et dont les économies sont considérées comme étant moins développées que celles des pays industrialisés du Nord global. Puisqu'elle laisse entendre que le Tiers monde est « le troisième monde en importance », il s'agit d'une expression dévalorisante et archaïque. Son utilisation est donc fortement déconseillée.

(Département Fédéral des Affaires Étrangères - DFAE - Suisse, 2011; Owusu, 2001)



Violences faites aux femmes

Tout acte de violence pouvant causer aux femmes des souffrances d'ordre physique, sexuel ou psychologique. Ces violences peuvent revêtir différentes formes telles que les sévices infligés par des partenaires, des membres de la famille ou des figures d'autorités; le trafic pour travail forcé ou prostitution forcée; les mariages forcés ou mariages d'enfants; les mutilations génitales féminines; la violence liée à la dote; les crimes d'honneur ou le viol systématique en situation de conflit.



Volontaire

Un-e volontaire, ou un-e coopérant-e volontaire, est une personne qui fait don de son travail et de ses compétences et selon un engagement formalisé avec un OCI. Dans certains cas, le ou la volontaire peut recevoir une allocation de séjour établie en fonction des besoins de subsistance dans le pays d'activité. Dans le secteur de la coopération et de la solidarité internationales, il est courant que les volontaires reçoivent une formation pré-départ et au retour afin de favoriser des pratiques et des comportements éthiques et responsables. Les apprentissages, les expériences et les prises de conscience que les volontaires réalisent lors de leur mandat peuvent contribuer à ce qu'ils et elles deviennent des agent-e-s de transformation sociale (voir par exemple le cadre de référence de l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM)).

(Demers, 2006; OQLF - Volontaire, 2012b)



Volontourisme

Tout comme pour l'expression voyage humanitaire, le volontourisme est un type de « mobilité privilégiée » temporaire qui se fait majoritairement du Nord global au Sud global (Gouin-Bonenfant, 2016, p.34). Il s'agit d'une forme de tourisme qui combine certaines activités ponctuelles de bénévolat effectuées dans les communautés visitées. Ces activités de bénévolat sont jumelées à des activités récréatives touristiques. Le volontourisme a pour principale finalité la récréation des personnes qui s'y adonnent. Contrairement aux expériences de bénévolat international administrées par des OCI et qui fonctionnent selon une logique de solidarité internationale, les expériences de volontourisme répondent plutôt à des impératifs commerciaux de profitabilité et sont organisées par des entreprises et des organismes à but lucratif. Le volontourisme est donc très critiqué comme étant associé au « *business* de la pauvreté » ou au complexe du sauveur « blanc ».

(Gouin-Bonenfant, 2016; Venne, 2016)



Voyage humanitaire

On parle communément de voyage humanitaire lorsqu'il s'agit d'un voyage ou d'un stage individuel ou en groupe, entrepris dans le cadre d'un programme scolaire ou d'un programme spécifique d'un OCI et qui a lieu dans un pays du Sud global. L'objectif principal du séjour à l'étranger implique la réalisation d'activités de bénévolat en lien avec la coopération et la solidarité internationales. Les expressions immersion culturelle ou initiation à la solidarité ou à la coopération internationale sont plus adéquates lorsqu'on fait référence à ce type de voyage puisque les activités de bénévolat qui sont réalisées ne peuvent pas être considérées comme de l'aide humanitaire.

(Gouin-Bonenfant, 2016)



Voyage terrain / séjour terrain / mission terrain / mission

Les expressions voyage terrain, séjour terrain, mission terrain et mission font référence à une affectation hors du milieu de travail habituel afin d'y réaliser des tâches spécifiques en lien avec un mandat. Il est préférable d'éviter de les utiliser puisqu'il s'agit de termes à connotation coloniale qui font allusion à des missions terrains, soit des missions civilisatrices dans les pays colonisés.

Au lieu de dire que nous allons « sur le terrain » lorsqu'il est question d'un voyage dans un pays du Sud global, il est préférable de mentionner que nous allons voyager dans un pays spécifique en nommant le pays en question.



Vulnérabilité

La vulnérabilité est une condition de précarité résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux qui prédisposent les particuliers, les communautés, les biens et les systèmes qui sont exposés à des aléas à subir des préjudices ou des dommages à différents degrés. Le préjudice susceptible d'être causé par un événement futur est souvent au cœur de la notion de vulnérabilité. Par exemple, il est possible de dire que certains pays sont plus vulnérables que d'autres aux changements climatiques en raison de leur positionnement géographique (voir par exemple les définitions de « pays en situation de vulnérabilité » et « populations vulnérables/vulnérabilisées »).

(OQLF - Vulnérabilité, 2011; Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR), 2020)



Remerciements

Ce lexique est le fruit d'un travail qui a impliqué la participation de plusieurs personnes qui œuvrent dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales. Nous aimerons remercier sincèrement les organismes et les personnes impliquées :

Alpha Idy Balde (Terrafrik Alternatives, République de Guinée), Arona Diop (Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal, Sénégal), Céline Bonou (Jeunes volontaires pour l'environnement, Bénin), Carin Atonde (Jeunes volontaires pour l'environnement, Bénin), Carlos Vacaflor (Proyecto de desarrollo comunitario, Bolivie), Diana Carvajal (Projet accompagnement Québec-Guatemala, Québec), Dzifa Zenyo (Association découverte Togo profond, Togo), Félix Molina (Comité pour les droits humains en Amérique latine, Québec), James de Finney (Solidarité Laurentides Amérique centrale, Québec), Julian Marcelo Sabuc (Comite Campesino del Altiplano, Guatemala), Laurent St-Pierre (Éducation Internationale, Québec), Luis Ramiro Peñafiel (Consultores y asociados en gestión de calidad ambiental y alimentaria, Équateur), Marie-Catherine Thouin (Activer le changement, Québec), Marie-Eve Marleau (Comité pour les droits humains en Amérique latine, Québec), Mariétou Diallo (Inter Pares, Québec), Michel Poirier (Solidarité Laurentides Amérique centrale, Québec), Mollie Dujardin (CECI, Québec), Neydi Juracan (Comité campesino del altiplano, Guatemala), Normand Beaudet (Solidarité Laurentides Amérique centrale, Québec), Olivier Morin (Centre de solidarité internationale Saguenay-Lac-St-Jean, Québec), Oscar Benavides (Projet accompagnement Québec-Guatemala, Québec), Rosa Maradiaga (Asociación de mujeres defensoras de la vida, Honduras), Russell Dibakbo Yonga (Terrafrik Alternatives, Cameroun), Mawuse Hountondji (Jeunes volontaires pour l'environnement, Bénin), Assimassi Kossi (Association découverte Togo profond, Togo), Solange Musanganya (Queer African Youth Network, Burkina Faso), Tania Sánchez (Coordinadora de la Mujer, Bolivie), Théophile Yonga (Terrafrik Alternatives, France), Vladimir Flores (ONG Hatun Sacha, Pérou), Yery Gallardo (Proyecto de desarrollo comunitario, Bolivie), Ysmary Trejo-Lorenz (Oxfam-Québec, Honduras) ainsi que Michèle Asselin, Nancy Burrows, Denis Côté, Hélène Gobeil et Martín Portocarrero Incio de l'équipe de l'AQOCI. Soulignons également la contribution importante de Clothilde Parent-Chartier à la rédaction de ce lexique et de Denitsa Hristova à l'élaboration des comptes rendus des séances de coconstruction.

Sources bibliographiques



- Acosta, A. (2015). « L'extractivisme et ses pathologies ». Ritimo. <https://www.ritimo.org/L-extractivisme-et-ses-pathologies>.
- Actu Environnement. (2019). « Dictionnaire de l'environnement ». Actu Environnement. https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/gaz_a_effet_de_serre_ges.php4.
- Aléas. (2020). « Diligence ». Aléas. <https://www.aleas.ca/diligence>.
- Amnistie internationale Canada. (2021). « Racisme systémique ». Amnistie internationale – Canada francophone. <https://amnistie.ca/campagnes/racisme-systemique>.
- AQOCI. (2019a). « Cadre de référence de l'AQOCI en éducation à la citoyenneté mondiale ». AQOCI. <https://aqoci.qc.ca/education-a-la-citoyennete-mondiale/#cadre-de-referance>.
- AQOCI. (2019b). « Pour une justice climatique féministe ». AQOCI. https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2019/10/pdf_wd_pour_une_justice_climatique_feministe.pdf.
- AQOCI. (2020a). « Politique environnementale de l'AQOCI ». AQOCI. <https://aqoci.qc.ca/environnement-et-changements-climatiques/#politique-environnementale>.
- AQOCI. (2020b). « Politique Droits des femmes et égalité des genres de l'AQOCI ». AQOCI. <https://aqoci.qc.ca/droits-des-femmes-et-egalite-des-genres/#politique>.
- Asselin, G. (1983). « Organisation ou organisme ». TERMIUM plus – Bureau de la traduction. <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/>.
- Audet, F., Alalouf-Hall, D. et M-P. Leroux. (2019). « Ordre et désordre humanitaire ». Dans Beaudet, P. et al. Enjeux et défis du développement international. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 347-354.
- Beauchemin, J. (2004). « Le bien commun : une intention éthique entre la loi du marché et l'individualisme ». Éthique publique, 6(1), <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2074>.
- Buchanan, E. (2013). « Is child sponsorship ethical? ». BBC News. <https://www.bbc.com/news/uk-22472455>.
- Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR). (2020). « Vulnerability ». UNDRR – Terminology. <https://www.undrr.org/terminology/vulnerability>.
- CECI. (2012). « Le renforcement des capacités : Moteur de la gouvernance locale ». CECI. <https://www.ceci.ca/data/fr-gouvernance-locale-en-milieu-rural-au-rwanda.pdf>.
- Charnoz, O. et J-M. Severino. (2015). « L'aide publique au développement ». Paris : La Découverte.
- Clarke, M. (2018). « Global South: what does it mean and why use the term? ». University of Victoria. <https://onlineacademiccommunity.uvic.ca/globalsouthpolitics/2018/08/08/global-south-what-does-it-mean-and-why-use-the-term/>.
- Cliche, P. (2014). « La coopération internationale solidaire - Plus pertinente que jamais ». Québec : Les Presses Universitaires du Québec.
- CNUCED. (2019). « Qui sont les pays moins avancés ». CNUCED. <https://unctad.org/fr/press-material/qui-sont-les-pays-les-moins-avances-0>.
- Coalition humanitaire. (2021). « L'aide humanitaire et l'aide au développement ». Coalition humanitaire. <https://www.coalitionhumanitaire.ca/laide-humanitaire-et-laide-au-developpement>.
- Cole, T. (2012). « The White-Savior Industrial Complex ». The Atlantic. <https://www.theatlantic.com/international/archive/2012/03/the-white-savior-industrial-complex/254843/>.
- Colours of Resistance Archive. (s.d.). « Privilege ». Colours of Resistance Archive. <http://www.coloursofresistance.org/definitions/privilege/>.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. (2019). « Mémoire à l'office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques ». Montréal : CDPDJ.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations unies. (1987). « Rapport Brundtland - Notre avenir à tous ». Nairobi : Commission mondiale sur l'environnement et le développement.
- Communagir. (2017). « La coconstruction : L'expérience des chantiers partenariaux de Communagir ». Communagir.
- Condition féminine Canada. (2019). « Qu'est-ce que l'Analyse comparative entre les sexes plus ? ». Gouvernement du Canada. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus/est-analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>.
- Coopération Canada. (2021). « Cadre sur l'antiracisme du secteur de la coopération internationale du Canada ». Coopération Canada. <https://cooperation.ca/wp-content/uploads/2021/01/20210120-Cadre-Sur-LAnti-Racisme-3.0-FR.pdf>.
- Coordination Sud. (2019). « La localisation de l'aide. Plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés? ». Coordination Sud. <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/synthese-etude-localisation-aide.pdf>.

- Dados, N. et Connell, R. (2012). « The Global South ». *Contexts*, 11(1), p. 12-13.
- Demers, R. (2006). « Vocabulaire d'usage dans les organismes de coopération internationale au développement. Montréal » : CECL.
- Département Fédéral des Affaires Étrangères - DFAE – Suisse. (2011). « L'ABC de la politique de développement ». Berne : DFAE.
- Développement et paix. (2021). « Qu'est-ce que la justice écologique? ». Canada.
- DiAngelo, R. (2011). « White Fragility ». *International Journal of Critical Pedagogy*, 3(3), p. 54-70.
- Dièye, C. T. (2013). « Réflexions sur la redevabilité ». *Pambazuka News*. <https://www.pambazuka.org/fr/governance/r%C3%A9flexions-sur-la-redevabilit%C3%A9>.
- Dismantling Racism Works. (2016). « Dismantling Racism – 2016 workbook ». *Resource Generation*. <https://resourcegeneration.org/wp-content/uploads/2018/01/2016-dRworks-workbook.pdf>.
- Endres, D. (2012). « Theory – Decolonization ». *Beautiful Rising*. <https://beautifulrising.org/tool/decolonization>.
- Estrada-Villalta, S., et Adams, G. (2018). « Decolonizing development: A decolonial approach to the psychology of economic inequality ». *Transnational Issues in Psychological Science*, 4(2), p.198–209.
- Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains. (2014). « Lexique genre et identité sexuelle ». *Equitas*. <https://equitas.org/wp-content/uploads/2020/09/Lexique-genre.pdf>.
- Fondation canadienne des relations raciales. (2015). « Oppression sociale ». *CRRF-FCRR*. <https://www.crrf-fcrr.ca/fr/bibliotheque/glossaire-fr-fr-1/item/27171-oppression-sociale>.
- Gatzweiler, F. et al. (2011). « Marginality: Addressing the root causes of extreme poverty ». *Zentrum für Entwicklungsforschung (ZEF)*. *Center for Development Research University of Bonn*. <https://ssrn.com/abstract=2235654>.
- Gouin-Bonenfant, M. (2016). « Du choc à la confusion - La rencontre interculturelle dans les stages Québec Sans Frontières au Sénégal ». *Mémoire de maîtrise, département d'Anthropologie, Université de Montréal*.
- Green, D. (2022). « Localisation: an opportunity for thinking and working politically to deliver ». *Oxfam*. <https://frompoverty.oxfam.org.uk/localisation-an-opportunity-for-thinking-and-working-politically-to-deliver/>.
- Gudynas, E. (2011). « Développement, droits de la Nature et Bien Vivre : l'expérience équatorienne ». *Mouvements*, 4 (68), p.15-37. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2011-4-page-15.html>.
- Gudynas, E. (2013). « État compensateur et nouveaux extractivismes : ambivalence du progressisme en Amérique latine ». *Alternatives Sud*, 20, p. 49-66.
- Guillaumont, P. (2006). « La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l'aide ». *Revue d'économie du développement*, 14(4), p. 21-77.
- Ho, R. (2015). « Do you still use the word « beneficiary »? ». *Feedback Labs*. <https://feedbacklabs.org/blog/do-you-still-use-the-word-beneficiary/>.
- Houde-Sauvé, N. (2020). « Briser le code ». *Télé-Québec*. <https://briserlecode.telequebec.tv/LeLexique/51526/le-racisme-systemique>.
- Kebabza, H. (2006). « L'universel lave-t-il plus blanc ? : « Race », racisme et système de privilèges ». *Les cahiers du CEDREF*, 14, p. 145-172.
- Latouche, S. (2003). « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement ». *Mondes en développement*, 1(121), p. 23-30.
- Ligue des droits et libertés. (2017). « Le racisme systémique...Parlons-en ! ». *Ligue des droits et libertés*. https://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/ldl_brochure_racisme_final_20170905.pdf.
- Loppie, S., Reading, C. et de Leeuw, S. (2020). « Indigenous experiences with racism and its impacts ». *NCCIH*. <https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-Racism2-Racism-Impacts-EN.pdf>.
- Matthews, D. (2022). « Localization, decolonizing and #ShiftThePower; are we saying the same thing ». *Shift The Power*. <https://shiftpower.org/2022/06/14/localization-decolonizing-and-shiftpower-are-we-saying-the-same-thing/>.
- Maurin, L. (2018). « Comprendre les inégalités ». *Tours : Observatoire des inégalités*.
- Ministère des Affaires Étrangères et Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - France. (2000). « Glossaire des termes utilisés dans le domaine de l'évaluation de l'aide au développement ». *OCDE*. <https://www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/31936561.pdf>.
- Nassif-Gouin, C et Tousignant, P. (2017). « Education à la citoyenneté mondiale (ECM) – Définitions, critiques et postures ». *AQOCI*. https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/ecm_-_definitions_critiques_et_postures.pdf.

Observatoire des inégalités. (2018). « Qu'est-ce qu'une inégalité? ». Observatoire des inégalités. <https://www.inegalites.fr/Qu-est-ce-qu-une-inegalite>.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2008). « Coopérant ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26500885.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2010a). « Durabilité ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506529/durabilite>.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2010b). « Partenariat ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8366135.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2011). « Vulnérabilité ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26518698.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2012a). « Responsable ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26506379/responsable>.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2012b). « Volontaire ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8352658.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2013a). « Commanditaire ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26526901.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2013b). « Développement durable ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/2067322/developpement-durable>.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2014). « Écosystème ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8401121/ecosysteme>

Office québécois de la langue française (OQLF). (2016). « Homologue ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26555953.

Office québécois de la langue française (OQLF). (2020). « Bénévole ». OQLF - Le grand dictionnaire terminologique. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8352657.

Olsen, H. B. (2007). « Décentralisation et gouvernance locale - Module 1 : Définitions et Concepts ». Direction du développement et de la coopération - DFAE. https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/publikationen/Diverses/167288-decentralisation-local-governance_FR.pdf.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2016a). « Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité ». OCDE. https://www.oecd-ilibrary.org/development/etats-de-fragilite-2016/le-cadre-de-l-ocde-sur-la-fragilite_9789264269996-7-fr.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2016b). « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ». OCDE. <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2021). « L'aide publique au développement ». OCDE. <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm>.

Osterhammel, J. (2010). « Colonialisme et Empires coloniaux ». Labyrinthe, 35, p. 57-68.

Owusu, M. (2001). « Defining the Third World ». Dans N. J. Smelser et P. B. Baltes, International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences. Elsevier : États-Unis.

Oxfam International. (2008). « OI Gender Justice : Conceptual Framework and Strategies ».

Pence, A. et Benner, A. (dir.). (2016). « Complexités, capacités, communautés : changer le discours sur le développement dans l'éducation, la protection et le développement de la petite enfance ». Victoria : University of Victoria.

Perspective Monde. (2021). « Société civile ». Perspective Monde. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1631>.

Pidoux, F. (2019). « La décolonisation, un processus inachevé ». Agence Science Presse. <https://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/dire/2019/12/09/decouolonisation-processus-inacheve>.

Pizaña, D. (2017). « Understanding oppression and « isms » as a system ». Michigan State University Extension. https://www.canr.msu.edu/news/understanding_oppression_and_isms_as_a_system.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2010). « Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophe ». New York : PNUD.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2021). « Coopération sud-sud ». PNUD. <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/development-impact/south-south-cooperation.html>.

Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC). (2012). « Notre solidarité : un territoire à décoloniser ». PASC. <http://decolo.pasc.ca/>.

Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). (2016). « Mes salutations coloniales, Un texte d'éducation et de réflexion élaboré par des militant-e-s du Projet Accompagnement Québec-Guatemala ». PAQG. http://www.paqq.org/wp-content/uploads/2017/04/MesSalutationsColoniales_PAQG.pdf.

PwC – Afrique francophone subsaharienne. (2018). « La coopération Sud-Sud, l'avenir de l'aide au développement? ». PwC - Afrique francophone subsaharienne. <https://afrique.pwc.com/fr/actualites/decryptages/cooperation-sud-sud.html>.

Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE). (s.d.). « Notre action ». RCRCE. <https://cnca-rcrce.ca/fr/>.

RCC - Réseau de coordination des conseils provinciaux/régionaux. (2010). « Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale : Déclaration de principes sur l'engagement du public ». Canada.

Ritskes, E. (2012). « What is decolonization and why does it matter? ». Intercontinentalcry. <https://intercontinentalcry.org/what-is-decolonization-and-why-does-it-matter/>.

Rist, G. (2015). « Le développement - Histoire d'une croyance occidentale ». Paris : Presses de Sciences Po.

Saad, L. F. (2020). « Me and White Supremacy. Combat Racism, Change the World and Become a Good Ancestor ». Napierville : Sourcebooks.

Spicker, P. (2020). « The Poverty of Nations: A Relational Perspective ». Bristol : Bristol University Press.

SUCO. (2023). « Mission ». SUCO. <https://www.suco.org/qui-sommes-nous/missions-vision-valeurs/>.

Thomasa, R. et Green, J. (2007). « A Way of Life: Indigenous Perspectives on Anti-Oppressive Living ». First Peoples Child and Family Review, 3(1), p. 91-104.

Tremblay-Pepin, S. et Hébert, G. (2013). « Qu'est-ce que l'extractivisme? ». IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/quest-ce-que-leextractivisme/>.

Tuck, E. et Yang, W. K. (2012). « Decolonization is not a metaphor ». Decolonization, Indigeneity, Education and Society, 1(1), p. 1-40.

Vanhulst, J., et Beling, A. E. (2013). « Buen vivir et développement durable : rupture ou continuité ? ». Écologie & politique, 46(1), p. 41-54.

Veltmeyer, H. (dir.). (2015). « Des outils pour le changement : une approche critique en études du développement ». Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Venne, A. (2016). « Volontourisme ou coopération internationale? ». Un seul monde. <https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/volontourisme-aide-humanitaire-industrie-ethique-voyage-tourisme>.

Via Campesina. (2003). « La souveraineté alimentaire ». Via Campesina. <https://viacampesina.org/fr/la-souveraineteliementaire/>.

Via Campesina. (2019). « L'agroécologie n'existe pas sans le féminisme ». Via Campesina. <https://viacampesina.org/fr/lagroecologie-nexiste-pas-sans-le-feminisme/>.

Warren, K. (1997). « Feminism and ecology: Making connections ». Environmental Ethics, 9(1), 3-20.



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

aqoci.qc.ca

